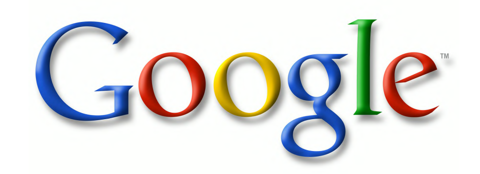


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/




600081501L

187

# HISTOIRE
DES
# ANTIQUITÉS
de la
## VILLE DE VIENNE

Manuscrit inédit

DE PIERRE SCHNEYDER

PUBLIÉ

Avec une notice historique & biographique
un portrait à l'eau-forte
une gravure représentant *Vienne Romaine*

PAR

*E.-J. SAVIGNÉ*



VIENNE
SAVIGNÉ, IMPRIMEUR - ÉDITEUR

1880

HISTOIRE

# DES ANTIQUITÉS

DE LA

## Ville de Vienne

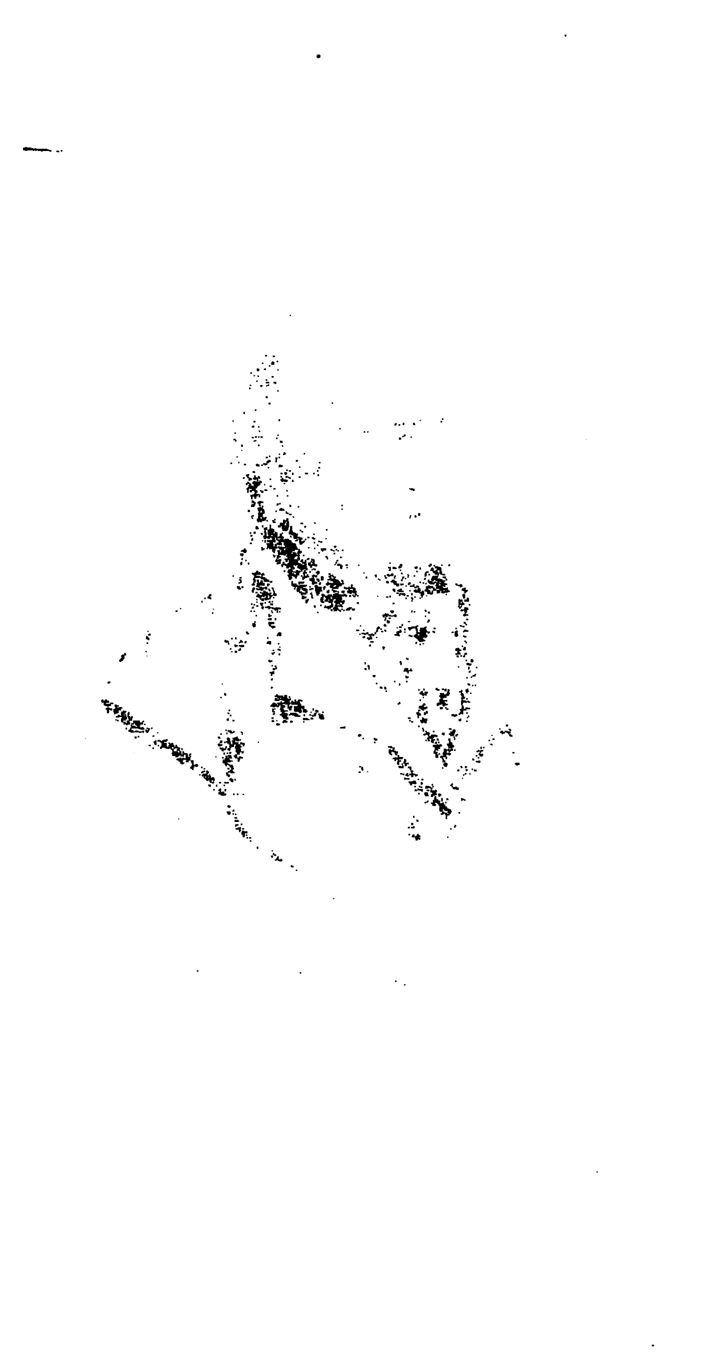



Schneÿder

Savigné Impr a Vienne

# HISTOIRE

DES



# HISTOIRE
DES
# ANTIQUITÉS
de la
## *VILLE DE VIENNE*

Manuscrit inédit

DE PIERRE SCHNEYDER

PUBLIÉ

Avec une notice historique & biographique
un portrait à l'eau-forte
une gravure représentant *Vienne Romaine*

PAR

*E.-J. SAVIGNÉ*



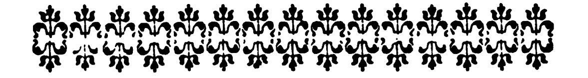

*VIENNE*

SAVIGNÉ, IMPRIMEUR - ÉDITEUR

1880



VIENNE ROMAINE



Notice Historique et Biographique

SUR

# P. SCHNEYDER

Fondateur du Musée

Directeur de l'Ecole de Dessin de Vienne

---

## I

SCHNEYDER !... nous écrivons ce nom comme nous écririons ceux d'antiquaires ou savants plus connus : Chorier, Charvet, de Terrebasse ou Delorme; comme s'il s'agissait, dans un autre ordre d'idées, ou dans un autre genre de travaux, de Pichat, Ponsard ou Reynaud. Et pourtant, qui sait aujourd'hui à Vienne, ce qu'a été Schneyder?...

L'ingratitude et l'oubli : voilà ce qui reste de ce savant aussi modeste qu'érudit, dont nous allons esquisser à grands

traits l'existence ; de cette grande et noble figure que nous allons tâcher de faire revivre.

## II

Pierre Schneyder n'appartient pas à Vienne par sa naissance ; il y fut amené par le hasard, par des circonstances fortuites ; la tradition raconte qu'il est né à Harrengen, comté de Montjoye, dans la Haute-Alsace, vers 1733.

Nous ne savons rien sur sa famille, encore moins sur son éducation et ses études (1) ; il nous apprend lui-même que « employé, dans sa première jeunesse, aux travaux du fameux palais de l'Electeur de Cologne, il fut choisi, par l'archevêque de cette ville, pour être un de ses élèves aux académies de Rome. »

Après avoir étudié quelques temps, à Paris, la peinture et l'architecture, il partit, dit-on, pour l'Italie, entraîné par le désir toujours si vif pour un artiste, de visiter ce pays, riche par les dons de la nature, riche aussi par les productions artistiques.

*(1) Nous avons pu constater que, si les écrits laissés par Schneyder sont remarquables par le fond, ils laissent beaucoup à désirer, au point de vue de l'orthographe et du style.*

Etant en route, il apprit « à Vienne en Dauphiné » la mort inopinée de l'archevêque de Cologne, son bienfaiteur; cet événement le retint dans notre ville.

« Sur le point de franchir les Alpes, dit M. Delorme, il voulut jeter un coup d'œil sur nos ruines célèbres; il fut surpris de voir qu'elles eussent été si mal décrites, si grossièrement figurées dans les ouvrages des savants, et résolut de les dessiner avec soin et fidélité. »

Il était pénétré de cette idée, et se livrait accessoirement à quelques études, lorsqu'il reçut, de quelques-uns des habitants, un accueil hospitalier et plein de bienveillance. Schneyder, lui même, cite deux magistrats, MM. Ginet et Bernard, qui firent tous leurs efforts pour lui faire abandonner ses premiers projets, oublier l'Italie et ses délices, et renoncer aux lieux qui l'avaient vu naître.

« Vienne, au site pittoresque, belle de ses ruines et de ses souvenirs, Vienne, où abondent toutes les productions agréables et utiles, surtout les vins généreux, devint sa patrie, absorba toutes ses pensées et toutes ses affections. »

C'est ainsi que Schneyder se fixa définitivement dans notre ville, vers

1755 ou 1756, alors qu'il pouvait avoir 24 ou 25 ans.

# III

Les monuments, nombreux et intéressants, qu'offrent Vienne et ses environs, attirèrent particulièrement les regards de notre jeune artiste ; pratiquant le dessin et la peinture par état, s'adonnant à l'architecture par goût et par délassement, il partagea ses loisirs entre l'examen attentif des lieux, l'étude des antiquités et des objets d'art, la description des monuments et surtout la reconstitution de la Ville romaine.

Son premier soin fut de lever géométriquement le plan de Vienne, en y traçant l'enceinte antique, avec les fortifications et l'emplacement des principaux édifices publics, tels, selon lui, qu'ils devaient exister du temps des Romains (1).

Ce travail une fois établi, il s'occupa

(1) *Voir à la Bibliothèque de Vienne, deux plans manuscrits de Schneyder, mesurant : l'un 33-35 centimètres et l'autre 1 mèt. sur 1 mèt. 65 cent. — Voir aussi, en tête du volume, la gravure représentant* Vienne romaine.

des détails, suivit chacun des monuments les uns après les autres, les dessinant dans leur état actuel, les rétablissant dans leur état ancien, d'après les données et les traces qui en restaient, et faisant sur chacun d'eux des notices historiques et descriptives.

C'est aussi à l'aide de fouilles, faites souvent à ses frais (1), soit autour des monuments, soit dans les rues et sur les places, soit même dans les champs, qu'il parvint à faire des découvertes précieuses.

Pour donner une idée de l'œuvre de Schneyder, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire chacun des titres de son manuscrit (2) :

(1) *Schneyder reçut pourtant de l'administration : en 1772, 300 liv. de gratification; en 1774, 697 livres pour fouilles et 100 livres de gratification.*

(2) *C'est à l'obligeance de Mlle Mermet que nous devons la copie de ce manuscrit, que nous publions aujourd'hui, et qui a été faite sur l'original détruit dans l'incendie de la Bibliothèque, en 1854. — On sait que, lors de cet incendie, des débris d'ouvrages ayant été vendus à desbrocanteurs, M. Girard, ancien libraire, obtint des acquéreurs la permission de fouiller dans ces paperasses, et fut assez heureux pour réunir presque en totalité, non seulement le manuscrit de Charvet, intitulé :* Fastes de Vienne, *mais encore trente planches de l'atlas de Schneyder sur quarante-quatre dont il se composait; ces trente planches, quoique endommagées et incomplètes, sont aujourd'hui conservées à la Bibliothèque de Vienne.*

*1° Enceinte de la ville de Vienne du temps des Romains ;*

*2° Amphithéâtre antique de Vienne ;*

*3° Théâtre antique de Vienne, monument romain ;*

*4° Aqueducs qui amenaient l'eau à Vienne du temps des Romains ;*

*5° Temple de Mars et de la Victoire ;*

*6° Temple de Castor et de Pollux ;*

*7° Panthéon viennois, suivant la légende de saint Sevère, et par une tradition constante ;*

*8° Thermes ou bains publics de Vienne, joints au gymnase ;*

*9° Temple d'Auguste, connu sous le nom de Notre-Dame de la Vie, une des six paroisses qui restent dans cette ville ;*

*10° Cénotaphe connu sous le nom de Plan de l'Aiguille ;*

*11° Palais des Prêteurs, à Vienne ;*

*12° Palais des Empereurs ;*

*13° Plaine au midi de Vienne ;*

*14° Pavés en mosaïque ;*

*15° Grande mosaïque de Ste-Colombe-lès-Vienne (1).*

*(1) Cette mosaïque, reproduite par Artaud, était la plus belle et la plus importante qui eut été trouvée en France. Découverte, en 1773, dans un vignoble du faubourg de Ste - Colombe, elle représentait Achille reconnu à la cour de Lycomède,*

Cette nomenclature est plus éloquente que tout ce que nous pourrions dire : elle indique une étude approfondie de nos monuments et de notre histoire, et si l'on ajoute à cela une *introduction*, longuement raisonnée et développée, l'on voit que ce travail est tout ce qu'il y a de plus complet.

Les opinions et les assertions de Schneyder ne sont certes pas toutes fondées, mais il faut tenir compte de l'époque à laquelle il écrivait, des découvertes qui ont été faites depuis, et, quelles que soient les lacunes que l'on signale ou les erreurs que l'on relève, l'œuvre n'en restera pas moins avec son

*roi de Scyros. Les costumes de tous les personnages, drapés à l'antique, étaient dignes de fixer l'attention des connaisseurs ; au-dessus du grand tableau on en voyait cinq plus petits, tournés vers le midi, dont les figures représentaient les quatre saisons avec leurs attributs ; au milieu était la tête de Méduse ; les figures, en général, étaient plus grandes que nature et la mosaïque, avec tout son ensemble, avait soixante pieds de longueur ; rien de plus beau, de plus varié et de mieux exécuté que les compartiments, au nombre de trente et un, qui entouraient le sujet principal. Il est douloureux de dire que, quelques jours après la découverte de ce magnifique pavé, un paysan, ennuyé de ce que la foule des curieux traversait son champ pour la visiter, se mit à la briser pendant la nuit. — Nous possédons le dessin manuscrit, original, de cette mosaïque, fait à la plume par Schneyder lui-même.*

cachet primitif, son mérite hors ligne et son incontestable utilité.

## IV

Schneyder était un artiste dans toute l'acception du mot, et surtout un dessinateur habile et intelligent; il ne comprenait pas que la génération de son époque n'eût pas des aptitudes plus prononcées pour le dessin, qui offrait tant de ressources pour l'art en général.

De concert avec lui, on se mit à l'œuvre pour la création d'une école gratuite de dessin (1).

Ce projet, formé par la municipalité, adopté et soutenu par l'administration du collége, puissamment secondé par l'intendant de la province auprès du gouvernement, reçut son existence légale par arrêté du conseil d'Etat du 19 décembre 1774, confirmé par lettres-patentes du 26 janvier 1775.

Schneyder fut nommé directeur de cette école, avec un appointement annuel de 800 livres, à prendre sur les revenus du collége; les termes des lettres-patentes

(1) *Déjà avant, Schneyder enseignait le dessin au collége, puisque nous trouvons la trace de deux gratifications de 300 livres chacune, qu'il reçut pour leçons gratuites, en 1773 et 1774.*

le chargeaient « d'habiter le collége, d'y enseigner gratuitement le dessin à tous les étudiants et autres élèves de la ville et des environs qui se présenteraient à son école, et, en outre, à la charge de lever les plans et faire le dessin de tous les monuments découverts ou à découvrir en l'étendue de ladite ville de Vienne et de son territoire, tant en deçà qu'en delà du Rhône (1). »

A partir de ce moment, Schneyder eut des appointements fixes et son logement dans les bâtiments du collége.

Cette nomination augmenta, s'il était possible, le dévouement du professeur. « Exempt de présomption, éloigné de tout charlatanisme, mais vivement préoccupé du succès de ses élèves et du désir que ses efforts concourussent à la prospérité du collége, qui a toujours été d'un haut intérêt pour notre ville, on lui accordait d'autant plus d'estime et de considération qu'il se croyait moins important, qu'il se montrait plus simple et plus modeste (2). »

(1) *Cette école, qui existe encore, a eu successivement pour directeurs, MM. Etienne Rey, de 1816 à 1822; — Chavernod, de 1822 à 1827, — Camille Sain, de 1827 à 1832; — Pirouelle, de 1832 à 1862, et aujourd'hui, M. Zacharie, depuis 1863.*

(2) *Delorme,* Schneyder, *brochure de 52 pages in-8°; Vienne, Roure, sans date (1847).*

# V

Schneyder occupait, sur le côté occidental des bâtiments du collége, tout le second étage, alors composé de plusieurs pièces qui communiquaient les unes aux autres; un corridor régnait dans toute leur étendue, du côté de la cour.

Quand il eut pris possession de ce logement, chambres et corridor se remplirent bientôt de débris antiques et d'objets d'art de tous genres; on y voyait, pêle mêle, des fragments de statues, des bas-reliefs, des tableaux, des poteries, des bronzes, des inscriptions, des portefeuilles de dessins, des pierres gravées, des médailles, etc.

A peine restait-il une place pour le lit de notre artiste, un coin pour la table sur laquelle il prenait ses repas, un bureau pour écrire et dessiner... Les antiquités envahirent jusques à la cuisine. Quant aux marbres, d'un gros volume, ils se placèrent dans les salles du rez-de-chaussée.

Tel fut le berceau de notre Musée; telle fut son origine.

« J'ai travaillé pendant quarante ans, dit Schneyder, à mettre au jour et à ras-

sembler les fragments des somptueux bâtiments qui avaient jadis décoré Vienne : des bases de chapitaux, des fûts de colonnes en marbre précieux, des architraves, des frises, des corniches, des bas-reliefs, des statues, des autels, des urnes, des tombeaux, des mosaïques, des inscriptions, etc., forment aujourd'hui le Musée (1). »

C'est donc à Schneyder que nous devons aussi la création de notre musée; c'est à lui que revient l'honneur d'avoir, le premier, recueilli et conservé tant de richesses ignorées, qui se seraient infailliblement perdues, ou auraient été détruites, si une main artiste et compétente n'eût pris soin de les arracher aux intempéries et à d'ignorants dévastateurs.

Du collége, les marbres antiques et toute la collection d'objets d'art, passèrent, par suite d'arrangements avec Schneyder, dans l'ancienne abbaye de Saint-Pierre, où ils restèrent jusqu'en 1822; à cette époque, on en fit la translation dans le *Temple d'Auguste et de Livie*, et, depuis, ils ont repris leur place dans la même abbaye de Saint-Pierre,

(1) *Schneyder*, Notice du Musée d'antiquités de la ville de Vienne; *brochure in-8°, de 28 pages, Vienne, imp. Vve Labbe, 1809.*

qui doit être spécialement appropriée pour recevoir le Musée (1).

« Cette collection ne se compose point, comme beaucoup d'autres, d'objets apportés de loin et acquis à grands frais, mais seulement de débris de la cité romaine dont Vienne moderne occupe la place. Echappés aux ravages du temps et à la main destructive des hommes, les travaux de l'agriculture ou de la construction les ont fait surgir de temps à autre de dessous le sol où ils étaient enfouis depuis un grand nombre de siècles. Ces fragments, dont la matière est la pierre, le marbre et le bronze, sont muets, froids et sans vie pour l'homme dépourvu d'imagination; mais, aux yeux de celui qui sent vivement, qui pense et se rappelle, ils s'animent par le souvenir du peuple célèbre auquel ils appartinrent, ils se réchauffent par l'admiration qu'inspire l'art qui les exécuta, ils parlent enfin des mœurs, des usages, du luxe, des prospérités et des malheurs de générations

(1) *Depuis Schneyder, la conservation du Musée a été successivement confiée à MM. Rey, de 1816 à 1822; Chavernod, de 1822 à 1827; Delorme, de 1827 à 1856; Victor Teste, de 1862 à 1865; Girard (par intérim), de 1866 à 1870, et aujourd'hui, depuis 1870, à M. Joseph Leblanc, qui apporte dans ces délicates fonctions un mérite incontestable et un rare dévouement.*

qui, depuis longtemps, n'existent plus. Comme étude artistique, celle des monuments de ce musée ne peut-être qu'utile ; comme étude historique, elle justifie le témoignage de l'histoire sur l'importance, la richesse et la beauté de Vienne romaine. On n'y voit cependant qu'un petit nombre d'échantillons des splendides monuments accumulés sur le sol de cette ville.. Combien de ces débris ont été entièrement détruits ! Combien, transportés au loin, enrichissent les collections particulières et publiques ! Combien, enfin, gisent encore sous la terre, attendant que des fouilles, ou le hasard, leur fassent revoir la lumière! (1) »

## VI

Parmi les curiosités artistiques qui ornent notre moderne Hôtel-de-Ville, on peut citer les peintures à l'huile garnissant le *salon du Maire*, et qui sont encore l'œuvre de Schneyder.

Ce sont des points de vue ou des monuments de Vienne.

Le premier panneau, à droite en entrant, représente l'ancien quartier du

(1) *Delorme*, Description du Musée de Vienne, *pages 121 et 122 ; 1 vol. in-8°, Girard, 1841.*



*Chemin-Neuf,* longeant la Gère, avant les constructions actuelles. C'est le souvenir d'un site disparu, et nous avons souvent entendu dire qu'au lieu de cet amas de maisons qui existe aujourd'hui, l'on eut mieux fait de conserver le vaste emplacement complanté d'arbres , qui offrait à nos ancêtres une promenade aussi pittoresque qu'agréable.

Un paysage fait le sujet d'un des tableaux placés à côté de la cheminée : ce sont les ruines de quelques-uns de nos aqueducs antiques. représentés d'après nature, dont les traces extérieures ont en partie disparu et qui, restaurés sous l'administration de M. de Miremont, n'en continuent pas moins, comme du temps des romains, à nous abreuver de leurs eaux limpides et rafraîchissantes.

De l'autre côté de la cheminée, le *Temple d'Auguste et de Livie* apparaît, imposant, grandiose. Schneyder nous l'a représenté , non pas dans l'état délabré, misérable, qui nous afflige , mais bien dans son état primitif, sous les romains, tel qu'on devait le voir s'élever majestueusement en avant des grandes arcades du Forum.

Sur le panneau qui suit, se dresse la Pyramide si justement nommée l'*Aiguille,* et qui a donné lieu à de savantes

dissertations, non-seulement de la part de Schneyder, mais encore des auteurs qui lui ont succédé et notamment de M. Delorme. Le point de vue est pris du midi, et l'on voit, en perspective, quelques maisons, le clocher de St-Pierre et la cathédrale de St-Maurice.

Enfin, le cinquième et dernier tableau, à côté d'une des fenêtres, un peu dans l'ombre malheureusement, est, sans contredit, le meilleur de tous: c'est le portique sous lequel on passe pour entrer dans la cour du Théâtre; sous l'arcade sombre, on aperçoit un édifice que Schneyder a reconstitué, et qui ne serait rien moins que les thermes ou bains publics; une cascade se voit à droite des ruines, et l'on est frappé par la vue de cet énorme mur en pierres qui devait soutenir le gigantesque escalier par lequel, sous les romains, l'on montait du Forum à l'amphithéâtre et d'où le regard embrassait toute la ville(1).

Schneyder devait faire un sixième tableau, dont la place était naturellement tracée entre les deux fenêtres, vis-

(1) *Pour ces cinq panneaux et pour quelques tapisseries et peintures dans la pièce à côté, Schneyder reçut de la Municipalité, quarante louis d'or de 24 livres, ou 960 livres, à prendre sur les fonds destinés à l'ameublement de l'Hôtel-de-Ville.*

à-vis de la cheminée; il devait représenter une *Vue perspective de Vienne, prise sur le Rhône*. Ce projet ne s'est jamais réalisé, l'emplacement a été successivement occupé par divers tableaux, et ce n'est que dernièrement, en 1874, que notre administration municipale a chargé un artiste viennois, d'un mérite incontestable, M. l'abbé Guétal, de dessiner, sur ce panneau resté vide, la porte dite l'*Ambulance*, qui remonte au XVII[e] siècle et appartenait à l'ancien couvent de St-André-le-Haut.

Ces peintures, qui offrent un grand intérêt local, forment une tapisserie originale et curieuse. Si celles de Schneyder laissent quelque peu à désirer au point de vue de l'art, elles n'en resteront pas moins comme l'œuvre d'un artiste aimé, comme le souvenir d'une époque riche en travaux d'art, et aussi comme un témoignage de la grandeur et de la richesse de notre ville, que la postérité montrera aux étrangers avec un patriotique sentiment d'orgueil.

## VII

L'histoire du théâtre à Vienne serait une page intéressante à écrire. Depuis

l'époque romaine jusqu'à nos jours, que de spectacles variés, sacrés ou profanes !

Schneyder, le premier, a découvert les restes apparents et non équivoques du théâtre antique, adossé à la montagne de St-Just, au-dessus de l'ancien chemin de Beaumur (1).

Plus tard, les jeux proscrits par la religion cessèrent, les théâtres devinrent déserts, silencieux, et celui de Vienne vit ses matériaux arrachés pour servir à construire des églises. Douze siècles s'écoulèrent sans que notre ville possédat un édifice consacré aux plaisirs de la scène.

Vint ensuite la représentation des *Mystères*. En 1400, le jour de la Pentecôte, on fit représenter la passion de Jésus-Christ, par *les personnes les plus honorables*; la scène eut lieu dans le cimetière de l'abbaye de Saint-Pierre, et quarante florins furent payés aux acteurs (2).

(1) *Une inscription, qui se trouve au Musée, constate la résidence fixe, dans notre cité, vers le 1er siècle, d'une troupe de comédiens: c'est une pierre tumulaire placée sur un terrain acheté par eux pour leur sépulture.*

(2) *On remarquera « que celui qui fit le personnage de Jésus-Christ, fut crucifié, mais que l'on ne lui enfonça pas les clous dans les pieds ni dans les mains, et qu'on ne le fit pas mourir.* »

En 1506, toujours à l'occasion de la Pentecôte, et pendant plusieurs jours, on mit en scène la vie et le martyre de St-Zacharie et de St-Phocas, dont l'abbaye de St-Pierre possédait les reliques, et, en 1516, *fust joué le mistère de la glorieuse passion de notre seigneur* (1).

Avant le milieu du XVII[e] siècle, Molière et sa troupe se rendirent à Vienne et donnèrent plusieurs représentations ; l'illustre comédien fut très-bien accueilli par notre compatriote Pierre de Boissat, membre de l'Académie française, qui le reçut à sa table et le traita de la façon la plus affectueuse.

Enfin, en septembre 1775, les acteurs Delestre, Dorville, Desicourt, venant de Grenoble, obtinrent de la municipalité l'autorisation de donner à Vienne, une ou plusieurs représentations par semaine, et pour cela, *de monter un théâtre*

(1) « *Au grand jardin de l'abbaye de Sainct-Pierre furent faicts les plus beaux escharfaulx questoyent à deux estages, oultre le bas pour le commun peuple, et y avait quatre vingts seze chambres serrans a cle chescune, et se loueyoit chescune quatre escus au soleil... Paradis et enfert merveilleusement somptueux et les apostres estoyent tous abbillés de sattin lune colieur non ressemblant lautre, mais et dune fasson avecques leurs manteaulx en escharpes, et les diables changeoyent dabbis quasi tous les jours dont il en y avoit dabbillés de velloux et sattin...* »

*dans la grande salle de l'ancien Hôtel-de-Ville (1).*

Nos artistes construisirent un théâtre *économique*, avec une scène improvisée, des décors en cartons, des chaises et des bancs en bois, plus ou moins rembourrés !

Cette situation précaire du théâtre à Vienne, frappa l'esprit de notre compatriote d'adoption, Schneyder ; cet artiste, au cœur d'or, à l'imagination ardente, au génie inventif, résolut de donner à notre ville une scène plus en rapport avec les besoins de l'époque et les progrès de l'art dramatique.

Le 7 décembre 1781, nos édiles municipaux firent une convention par laquelle ils cédèrent à Schneyder, pendant 40 ans, à partir du 1er avril 1782, tous les bâtiments de l'ancien Hôtel-de-Ville, avec la *Tour d'Orange*, à la charge par lui de construire, à ses frais, une salle de spectacle, avec tous ses accessoires.

Pour lui donner les moyens de rentrer dans les fonds qu'il emploierait, le maire et les échevins lui accordèrent *le privilége exclusif des spectacles, dans la*

(1) *C'était l'ancienne* Maison Forte *ou* Palais des Canaux, *c'est-à-dire l'ancien bâtiment où se trouve le théâtre actuel.*

*d'église à la paroisse de NotreDame de-la-Vie, fait pour être présenté à l'Académie de Lyon, par P. Schneyder, le jour de sa réception à ladite Académie, en novembre 1776. — 18. Autre mémoire sur le même sujet. — 19. Programme du Musée de la ville de Vienne. — 20. Notice sur les différents objets qui composent le Musée de Vienne. — 21. Mémoire instructif des effets concernant les Arts qui existent encore à Vienne et ses environs. — 22. Mémoire sur le Panthéon viennois. — 23. Dissertation sur le palais des Prêteurs de nos rois de Bourgogne et des Dauphins successivement — 24. Diverses notes relatives à l'Histoire de Vienne, etc..*

La pièce la plus curieuse, la plus intéressante de ce volume est, sans contredit, la lettre de Schneyder au ministre de l'intérieur; elle s'y trouve à deux exemplaires: le 1er, en entier de la main de l'auteur, le 2e, d'une écriture étrangère, avec des corrections et la signature de Schneyder; c'est sans doute le dernier jet, et c'est le texte que nous reproduisons:

« *Le Sr Schneyder, conservateur des monuments et professeur de dessin de Vienne, à son Excellence le Ministre de l'Intérieur.*

« Monseigneur,

« Transporté, par l'effet du hasard, dans ce pays qui était autrefois le centre de la grandeur romaine dans les Gaules, j'ai travaillé pendant plus de quarante ans à chercher et à tirer des décombres les débris précieux des monuments antiques ; j'en ai formé une collection que j'ai dessinée d'après nature, et les détails explicatifs dans lesquels je suis entré, dans un écrit qui accompagne les planches, ont paru satisfaire les connaisseurs.

« Je suis pressé de toutes parts de livrer cet ouvrage à l'impression ; mais mon défaut de moyens (pécunières) me met dans l'impossibilité de satisfaire à l'empressement du public : ma seule ressource est dans le gouvernement protecteur des arts. Je demande qu'il veuille bien s'en charger. Il gardera le nombre d'exemplaires nécessaire pour le rembourser de ses avances , et voudra me remettre le surplus. Je prierais M. Millin, conservateur du cabinet des antiques, qui a tout vu par lui même et qui a daigné accueillir mes travaux , de se charger de la surveillance de l'ouvrage.

« J'ai fondé ici une école de dessin qui a résisté à l'orage révolutionnaire ; elle était patentée ; au bout de vingt ans de services, je devais obtenir une pen-



vons que trois : 1° Le prospectus de sa publication, intitulé *Annonce d'un ouvrage qui a pour titre : Dissertation historique sur les antiquités de la ville de Vienne en France, etc.* (imprimerie Vve Labbe, à Vienne, sans date) ; 2° la brochure sur le Musée, in-8°, de 28 pages, (imp. Vve Labbe, 1809) dont nous avons déjà parlé ; 3° *Mémoire sur une colonne milliaire qu'on vient de découvrir près de Tain*; 4 *pages in*-8° (sans date).

## IX

Ce que nous avons dit de Schneyder fait connaître suffisamment son œuvre, l'importance de ses travaux, l'utilité de ses recherches.

En résumé : il s'attacha d'abord à reconnaître l'ancienne enceinte de Vienne, et ce ne fut qu'après des fouilles considérables qu'il parvint à la déterminer. — Il lut, en adoptant la méthode employée par Seguier, l'inscription qui décore le frontispice du temple d'Auguste et de Livie ; avant lui, on ne savait presque rien de cet édifice. — Il découvrit l'amphithéâtre, le théâtre des romains, leurs bains, leurs naumachies, dont aupara-

vant on n'avait aucun indice. — Des mosaïques précieuses étaient enfouies, il sut les arracher de la terre sans les endommager, les dessiner et les commenter. — Que de choses rares il rendit à la lumière : marbres, bronzes, médailles, inscriptions, tombeaux, objets de toutes sortes. — Il créa l'école de dessin, fonda le Musée (1), construisit un théâtre.

Schneyder, durant sa longue carrière et surtout pendant les dernières années de sa vie, jouit d'une certaine notoriété ; on le consultait souvent, on s'adressait à lui pour toutes les questions d'art ; de nombreux savants, français et étrangers, vinrent lui faire visite, admirer ses dessins, fouiller la collection

(1) *A ce propos, nous croyons devoir reproduire un document ou espèce d'inventaire, daté du 24 messidor an IX, établissant ce qui existait à cette époque :* — « École de dessin, *elle contient quinze cents gravures de différentes espèces et plusieurs modèles en ronde-bosse ou bas-relief, parmi les dessins il en est plusieurs de très-précieux ;* — Collection de tableaux, *elle consiste en cent soixante-dix-huit tableaux, tant grands que petits, parmi lesquels il en est quelques-uns de grands maîtres (Que sont devenus ces tableaux ?)*; — Recueil d'antiquités, *il existe dans les bâtiments du collége, ou dans la salle de dessin, des morceaux précieux de marbre antique, tels que bases, chapiteaux, entablements, fûts de colonnes, fragments de statues, bas-reliefs, mosaïques et inscriptions.* »

Schneyder avait perdu tout son avoir dans l'entreprise du théâtre; la Révolution lui avait supprimé son traitement de directeur de l'école de dessin; la pension à laquelle il avait droit ne lui fut jamais accordée; le ministre garda le silence sur sa demande de subvention; les années étaient venues, les infirmités aussi, et notre pauvre artiste, à bout de ressources, abattu, découragé, miné par l'ingratitude et les déboires, succomba, en 1814 (1), âgé de plus de 80 ans, *dans un état voisin de la misère!*

*sion: « Le Conseil, considérant que, quoique la presque totalité des objets d'art recueillis jusqu'à ce jour par les soins du sieur Schneyder, conservateur du Musée, pussent à la rigueur être regardés comme propriété communale, puisque la ville qui a accueilli le sieur Schneyder lui a fourni un logement gratis au Collége, n'a exigé aucune rétribution de la classe de dessin, et lui a alloué un traitement comme voyer; le Conseil n'entend point amener le sieur Schneyder à des discussions de ce genre; Qu'il est, au contraire, dans l'intention du Conseil et de tous les habitants de la commune, de reconnaître, autant que les circonstances pourront le permettre, les soins du sieur Schneyder et les services importants qu'il a rendus aux arts en se dévouant à la recherche des chefs-d'œuvre qu'ils ont produit dans les beaux siècles de Rome; — Arrête, etc., etc.»*

*(1) Texte de son acte de décès: « Du vingt janvier mil huit cent quatorze, à neuf heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Abel Boissat, adjoint au Maire de Vienne, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat-Civil, sont comparus Jean Serti-*

Le silence s'était fait sur la mémoire de Schneyder ; on avait oublié ses travaux, méconnu ses services, et puis, il faut le dire, n'étant pas mort dans l'opulence, peu de bruit s'était fait autour de son cercueil.

Plus de trente ans s'étaient écoulés, lorsque l'on songea à une tardive réparation. En 1847, le Conseil municipal vota une somme de 1200 fr., pour faire exécuter son buste (1); ce buste, de grandeur naturelle, taillé dans un bloc de marbre provenant de l'époque romaine, et qui fut l'œuvre d'un sculpteur viennois, M. Charretton, occupe aujourd'hui une des premières places dans le Musée de l'abbaye de St-Pierre (2).

Cet hommage est-il suffisant ? N'y a-

*lange et François Piroir, journaliers, tous les deux majeurs demeurant à Vienne, lesquels nous ont déclaré que Pierre Sheneder* (Schneyder), *professeur de l'école de dessin de cette ville, est décédé aujourd'huy à huit heures du matin, âgé de quatre vingt un ans ; il était né à Herrengen, dans le Comté de Montjoye, en Haute Alsace. Lecture faite du présent, les déclarants n'ont signé pour ne savoir enquis. Signé Boissat.* »

(1) *C'est d'après ce buste qu'a été gravé le portrait que nous publions.*

(2) *La délibération indique qu'il s'agissait « tout à la fois de rendre un juste hommage à la mémoire de Schneyder et d'encourager le jeune Charretton, qui annonçait un véritable talent dans l'art de la sculpture ».*

t-il plus rien à faire pour perpétuer le souvenir de notre auteur? A défaut d'une statue, puisqu'il y a un buste (1), ne pourrait-on pas donner le nom de Schneyder à une rue de Vienne ?...

C'est un vœu que nous formulons et qu'il serait facile de réaliser (2).

« Puisse ce vénérable vieillard, aussi estimable par son noble caractère et son désintéressement que par son zèle et son savoir modeste, avoir trouvé un adoucissement à l'amertume de ses derniers moments dans le souvenir des marques d'estime qu'il reçut des savants pendant sa longue carrière, dans la pensée qu'il avait été utile à sa seconde patrie et que ses services ne seraient point oubliés. Sur le point de s'endormir du sommeil de tant de générations dont la cendre couvre le sol de notre antique cité, il dût se rappeler, non sans plaisir, le bonheur qu'il avait goûté tant de fois, lorsque, assis sur les ruines de nos remparts, au sommet de nos coteaux, contemplant

(1) *Un de nos compatriotes raconte qu'à l'époque du Musée provisoire, le buste « resta plusieurs années, dans un coin, coiffé d'un vieux panier.»*

(2) *Nous avons déjà la place Pichat, les rues Mermet et Ponsard; ne serait-ce pas une occasion pour donner, à des rues nouvelles, les noms de Chorier, Charvet, de Comberousse, Rey, Delorme, de Terrebasse, Reynaud, etc. ?*

au loin le fleuve, et les lieux témoins de tant d'événements, ornés autrefois de tant de beaux édifices, il méditait sur le passé et se promettait de le faire revivre dans ses ouvrages (1). »

Puisse aussi l'hommage que nous rendons aujourd'hui, dans cette courte notice, à la mémoire d'un artiste aussi méritant, appeler l'attention de l'administration locale et de l'état sur des monuments qui se dégradent et disparaissent, et rallumer dans Vienne moderne, le feu sacré des beaux-arts qui, — dans un centre beaucoup trop absorbé par les intérêts matériels et le courant politique, — tend malheureusement de plus en plus à s'éteindre.

E.-J. SAVIGNÉ.



(1) *Delorme*, Musée de Vienne, *page 113*.

*Le manuscrit de Schneyder est publié sans commentaires.*

*Il y aurait sans doute beaucoup à dire; redresser les erreurs ne serait pas suffisant, il faudrait encore en donner la preuve; les annotations, par conséquent, pourraient devenir plus considérables que le travail lui-même.*

*Et comme Schneyder vivait à une époque où la critique était moins sévère qu'aujourd'hui, où, d'un autre côté, l'on n'avait pas encore fait justice d'une grande quantité de fables que l'on prenait pour de l'histoire certaine, nous avons pensé qu'il était convenable de laisser son œuvre intacte.*

*Annoter le travail serait l'amoindrir; critiquer l'auteur serait injuste.*

# HISTOIRE

DES

# ANTIQUITÉS

de la

## *VILLE DE VIENNE*

Métropole des Allobroges, capitale de l'empire romain
dans les Gaules
des deux royaumes de Bourgogne, etc.

PAR

PIERRE SCHNEYDER

*Peintre, professeur de l'école de dessin de la ville de Vienne
membre des Académies
des sciences, belles-lettres & arts de Lyon, etc.*



# NOTICE HISTORIQUE

---

EN plaçant à la tête de cet ouvrage quelques observations historiques sur la ville de Vienne, je ne prétends pas entrer dans les détails que pourraient exiger les révolutions successives qu'elle a éprouvées dans les différents siècles et sous les diverses puissances auxquelles elle a été soumise. Son importance sous les Allobroges dont elle était la métropole; la célébrité qu'elle avait acquise du temps des Romains; le rang distingué dont elle jouissait sous les rois de Bourgogne, la rendaient sans doute digne de figurer

avec avantage dans une histoire circonstanciée. Tout concourut à la rendre intéressante : son antiquité, sa magnificence, la gloire dont elle brilla pendant longtemps, les restes précieux de ses anciens édifices, les hommes célèbres qui l'ont habitée ou qu'elle a produits, ses manufactures anciennes et modernes, les produits de son terrain, les mœurs et le caractère de ses habitants. Mais tous ces objets, qui ne doivent être traités avec étendue que dans une histoire particulière, m'entraîneraient trop loin, et je m'écarterais nécessairement des beaux-arts que j'ai principalement en vue. Cet ouvrage est, pour ainsi dire, uniquement consacré à tirer de l'oubli et à mettre à l'abri des ravages ultérieurs du temps, les plus beaux restes des monuments romains dans les Gaules. Je me bornerai donc à faire connaître par ce précis historique les époques les plus célèbres de la ville de Vienne, la suite des événements qui la soumirent aux Romains, et les causes qui contribuèrent à sa décadence; je m'attacherai principalement à réunir ce qui peut donner de cette ville des idées proportionnées aux restes de ses édifices somptueux, et tout ce qui aura rapport à la partie historique de ces mêmes édifices et des autres monuments dont j'ai à parler. En suivant l'ordre des temps, je finirai par un tableau des révolutions funestes qui, avec l'anéantissement de la domination romaine, ont entraîné la ruine de Vienne et l'ont réduite à l'état où elle est aujourd'hui.

La ville de Vienne est si ancienne que son

origine se perd dans les temps les plus reculés. La vérité et le plan que je me suis proposé, m'interdisent également d'exposer les opinions fabuleuses qu'ont accumulées quelques historiens sur les colonies auxquelles on attribue sa fondation; quelque empreinte d'antiquité qu'elle porte, il est difficile de s'en rapporter au simple témoignage de quelques auteurs, pour en faire, avec eux, sans aucune preuve solide, une des plus anciennes villes du monde (1). J'observerai seulement que les Latins, qui l'ont toujours appelée *Vienna*, en y joignant le mot *Allobrogum*, avaient continué de joindre au nom propre des villes célèbres, celui des peuples qui les avaient fondées; nous le voyons dans Pline (2) pour les villes de Marseille et d'Agde appelées, l'une *Massilia Graecorum*, et l'autre *Agatha Massiliensium*, parce que les Grecs avaient jeté les fondements de la première, et les Marseillais, ceux de la seconde. Cette observation peut nous faire regarder les Allobroges comme les véritables fondateurs de la ville de Vienne. Strabon vient à l'appui de cette opinion, en nous assurant que Vienne fut de tous temps la métropole des Allobroges (3). Si elle eût dû son existence à quelque colonie étrangère, cette colonie ne se serait pas sitôt confondue avec les peuples voisins, et la première ville n'aurait pas constamment porté le nom de *Vienna Allobrogum*.

(1) Chorier, *Histoire de Dauphiné*, livre II.
(2) Livre III, chapitre 4.
(3) Strabon, livre IV.

Quoique quelques auteurs aient avancé que les Allobroges étaient une colonie grecque, je les regarde ici comme un peuple d'origine celtique. Indépendamment de plusieurs autres raisons qui pourraient être alléguées en faveur de ce sentiment, on sait que les colonies ne s'établissaient pas si avant dans l'intérieur des terres, mais sur les bords de la mer, pour conserver une communication facile avec la mère patrie. Comment d'ailleurs concevoir qu'une colonie de Grecs, accoutumés à un climat doux et riant, et qui d'ailleurs, dans un âge si reculé, auraient pu trouver des établissements plus favorables, vînt se fixer dans un pays alors sauvage, aride et couvert de forêts?

Les ombres qui enveloppent les premiers âges de cette ville, ne permettent rien de plus sûr, ou tout au moins de plus vraisemblable sur son origine, sans pouvoir cependant rien établir sur l'époque précise de sa fondation.

Les Allobroges, naturellement belliqueux, étaient sans doute guidés par le génie de la guerre, lorqu'ils choisirent l'emplacement de Vienne; ils virent certainement que, de tous les temps, l'art en secondant la nature pourrait y former une place imprenable. Aussi en firent-ils leur ville principale, quoiqu'elle fût située à une des extrémités de leurs Etats. Ce peuple habitait le pays compris entre le Rhône, la Durance et les Alpes; il possédait aussi les vallées les plus fertiles et les plus praticables. Les autres villes étaient: Genève, Grenoble (Cularo),

Embrun, Digne, Gap, Briançon; cependant, entre la Durance et l'Isère, se trouvaient les Cavares, les Voconces et les Tricastins. Ainsi les Allobroges proprement dits n'occupaient que l'espace renfermé par le Rhône, l'Isère et les Alpes Grecques.

Ce peuple avait autant de courage que d'ardeur pour le métier des armes ; il s'est rendu célèbre par ses guerres particulières et la part qu'il eut souvent à celles des autres peuples gaulois : la plus ancienne expédition à laquelle aient concouru les Allobroges, paraît être celle qui eut lieu sous le règne de Tarquin l'Ancien (1). Elle fut préparée par un prince habile, dont la politique prévoyante sut donner un aliment à l'esprit inquiet et remuant de la jeunesse de ses Etats (2).

Ambigat, qui régnait alors sur la Gaule celtique, s'était acquis par son courage et sa puissance une grande autorité dans toutes les Gaules. Vers la fin de son règne, remarquable par des années de fertilité et d'abondance, ses provinces se trouvèrent surchargées d'une si grande population, qu'elles lui firent craindre quelque révolution funeste au bonheur de ses peuples et à la tranquillité de ses dernières années. Il conçut le projet d'assembler un nombre considérable de ses sujets pour les envoyer s'établir en Allemagne et en Italie. L'entreprise fut confiée à Bellovèse et à Ségovèse, ses neveux, qui

(1) Environ 165 de Rome.
(2) Tite-Live, d. 1, livre 12.

se mirent à la tête des aventuriers, et dirigèrent leur marche, l'un par le nord et l'autre par le midi des Gaules. Les Cavares, les Voconces et les Allobroges prirent parti dans l'armée de Bellovèse qui pénétra en Italie par le Mont-Cenis et le Mont-Genèvre, et s'empara de tout le pays qui s'étend des Alpes à la mer Adriatique. Les Allobroges eurent une part dans la division qui fut faite des conquêtes; Pline fait mention de quelques villes fondées et de quelques cantons occupés par des peuples allobroges (1). Selon cet auteur, les Vertacomicores bâtirent Novare, et les Caturiges s'établirent dans l'Insubrie et donnèrent naissance à plusieurs peuples de cette contrée.

Ces premiers succès encouragèrent les Gaulois; ils reprirent bientôt de nouvelles forces pour tenter de nouveaux établissements en Italie, et, dans la suite, ils y firent plusieurs irruptions, parmi lesquelles la plus célèbre est celle de Brennus, deux cents ans après Bellovèse (2). La multitude des émigrants s'assembla dans la capitale des Allobroges, les chefs y concertèrent leurs opérations; ils revêtirent leur entreprise de tout l'appareil religieux, en offrant, avant de se mettre en marche, des sacrifices solennels au dieu de la guerre; ce fut à cette occasion qu'on érigea à Vienne le temple de Mars et de la Victoire, le même que les Romains rebâtirent dans la suite avec beaucoup

(1) Pline, livre II, chapitre 17.
(2) Strabon, livre 4.

de magnificence, lorsqu'ils se furent emparés des Gaules. Brennus, après avoir rempli toutes les cérémonies que la religion pouvait exiger dans de pareilles circonstances, passa en Italie et y commença ses conquêtes; il assiégeait Clusium, lorsque la conduite imprudente et téméraire des députés romains qui se déclarèrent pour les Clusiens, le détermina à lever le siége pour marcher droit à Rome. Il y conduisit son armée, s'empara de la ville et la saccagea, l'an 363 de sa fondation.

Les Allobroges n'avaient pas toujours besoin de se joindre à d'autres peuples pour faire trembler l'Italie; ils pouvaient seuls réunir plusieurs milliers de combattants, et plusieurs fois leurs seules forces portèrent l'alarme au-delà des Alpes. Vers l'an 527 de Rome, appelés par les Gaulois établis dans l'Insubrie, et alors inquiétés et menacés d'une guerre par les Romains, ils se hâtèrent, sous la conduite de leur roi *Congolitan*, d'aller au secours de leurs compatriotes. Leurs armées étaient si formidables, au rapport de Polybe, que jamais l'Italie n'en vit de plus nombreuses, de plus fortes, ni de mieux pourvues. Le succès ne répondit point à leurs efforts, mais les revers ne purent ralentir leur ardeur à défendre les Gaulois d'Italie, car trois ans après cette première expédition, Viridomar, roi de ces mêmes peuples qui étaient situés entre le Rhône et les Alpes (les peuples qui habitaient entre le Rhône et les Alpes étaient appelés du nom commun de Gésates, qui comprenaient sans

doute les Allobroges et quelques peuples voisins; selon quelques auteurs, cette dénomination leur venait d'une espèce d'armes qui leur était particulière, et qui était une sorte de dard, long d'une coudée; selon Polybe, on les appelait ainsi parce qu'ils servaient dans les armées pour une certaine solde, et qu'il vendaient leurs services militaires à tous ceux qui voulaient les employer dans la guerre), conduisit une autre armée de trente mille hommes pour soutenir les Insubres qui imploraient de nouveau leur assistance contre la puissance romaine toujours agissante et s'efforçant, malgré les plus grands revers, de les mettre sous sa domination.

L'histoire fait encore mention de plusieurs circonstances où les Allobroges firent connaître leur courage et leur valeur; ils se signalèrent souvent dans les armées carthaginoises, pendant les guerres Puniques, et, à la bataille de Cannes, ils combattirent aux premiers rangs, nus jusqu'à la ceinture, selon leur coutume ordinaire.

Il paraît que les Allobroges, comme les autres Gaulois, s'occupaient principalement du métier des armes. Les pays qu'ils habitaient n'éprouvaient pas encore les bienfaits des arts; aussi, ne sachant point multiplier les moyens de subsistance, à mesure que le nombre des hommes augmentait, ils étaient forcés, par la loi impérieuse des premiers besoins, de se réunir en troupes formidables, pour aller chercher des établissements dans des contrées plus heureuses: de là, ces émigrations fréquentes, ces armées successives

et nombreuses qui sortirent d'abord des Gaules, et ensuite de tous les pays du Nord, pour envahir le Midi.

L'agriculture, le commerce, fixent aujourd'hui tous les peuples de l'Europe dans les climats qui les ont vus naître, et tels sont les effets inappréciables des sciences et des arts, qu'ils auraient épargné à la terre d'horribles destructions, si les régions septentrionales, ainsi que que celles du midi, avaient senti leur douce influence dans les siècles les plus reculés.

Les troubles que les Allobroges et les autres Gaulois avaient portés dans l'empire naissant des Romains, devaient naturellement exciter le ressentiment de ceux-ci et leur inspirer le désir de venger leur gloire contre les ennemis qui, de tout temps, avaient été les plus redoutables pour Rome (1); qui, plusieurs fois, avaient humilié la fierté romaine, et qui même avaient mis la république à deux doigts de sa perte. Des motifs moins puissants avaient déjà entraîné la ruine de tous les peuples d'Italie.

Quelques différends particuliers survenus entre les Gaulois, fournirent aux Romains la

(1) Les Gaulois répandaient une si grande alarme dans Rome, lorsqu'ils passaient en Italie, qu'on avait fait une loi qui, dérogeant au privilége des prêtres, les obligeait de prendre les armes, lorsqu'il s'agissait d'une guerre contre eux; elle s'appelait *tumultus gallicus*, expression beaucoup plus forte que celle de *bellum*. Aussi dans les guerres ordinaires, plusieurs citoyens étaient exempts de combattre; mais dans celles contre les Gaulois, toute exemption cessait.

première occasion de porter leurs armes dans les Gaules; ils y passèrent d'abord en qualité de protecteurs, mais ils ne tardèrent pas à s'y montrer en conquérants (1). Le consul Q. Opimius fut le premier qui passa les Alpes à la tête d'une armée pour marcher contre les Saluviens et les Déciates qui attaquaient Nice et Antibes, colonies marseillaises, et qui se rendaient redoutables même à la ville de Marseille. Il défit ces peuples, Liguriens d'origine, les réduisit en esclavage, et donna une partie de leurs terres aux Marseillais, dont il voulut s'assurer la tranquilité, en ordonnant que les Liguriens enverraient à Rome des ôtages que l'on changerait de temps en temps.

Quelques années après, les Romains pénétrèrent une seconde fois dans les Gaules, appelés de nouveau par les Marseillais contre les Saliens (2). Ce peuple, dans le territoire duquel avait été bâtie la ville de Marseille, occupait le pays qui s'étend des Alpes Maritimes à la Durance. Il était trop puissant pour que les Marseillais seuls pussent lui résister, et défendre leur petit territoire des hostilités et des ravages qu'entraînait nécessairement la jalousie avec laquelle il voyait l'accroissement de cette colonie étrangère. Le Sénat romain, qui déjà se voyait l'arbitre et le vengeur des villes et des nations, chargea le consul M. Fulvius Flaccus de mettre les Saliens à la raison et de

(1) Polybe, an de Rome 598.
(2) An de Rome 627 avant J.-C.

rendre le repos aux Marseillais. Ses exploits ne furent pas bien considérables, mais Sextius, envoyé pour le relever, remporta une grande victoire, près du lieu où est maintenant la ville d'Aix qu'il fit bâtir pendant ses quartiers d'hiver; il la peupla de ses soldats pour assurer ses conquêtes au peuple romain. Telle est l'époque où, pour la première fois, les Romains commencèrent à avoir un établissement dans les Gaules, l'an 629 de Rome, et 123 avant J.-C. Cependant, nous trouvons dans la chronique d'Adon que Sempronius Gracchus, quelques années auparavant, envoyé préteur en Espagne, avait dirigé sa route vers Vienne, qu'il y fit assez de séjour pour y construire un pont sur le Rhône et deux forts aux extrémités, afin de s'assurer le passage du fleuve; mais cette assertion paraît dénuée de toute espèce de fondement. Chorier observe (1) avec raison que les Allobroges n'étaient point assez amis des Romains, pour souffrir la marche d'une armée à travers leur pays, sans résistance, et encore moins pour leur permettre de s'y fortifier. Ce ne fut que par une suite de victoires de Domitius et de Fabius que les

(1) Quoique Chorier me serve de guide en beaucoup d'endroits, je me garde bien cependant de suivre cet historien d'une manière aveugle; malgré l'étendue de son érudition, il ne saurait être à l'abri du reproche d'inexactitude. L'enthousiasme pour sa patrie lui a quelquefois fait embellir et même imaginer ce qu'il dit à son avantage; aussi je n'avancerai rien d'après lui, que je ne trouve universellement reçu ou appuyé sur quelque autorité grave.

Romains pénétrèrent chez les Allobroges, et que la ville de Vienne tomba en leur pouvoir.

Sextius avait défait les Saliens, les Voconces et les Liguriens, réunis pour s'opposer à la puissance des Romains; mais il n'avait pas terminé la guerre. Cn. Domitius Ahenobarbus qui lui succéda, en arrivant dans les Gaules trouva plus nombreux que jamais les ennemis de Rome. Le roi des Saliens, dépouillé de ses états, s'était retiré chez les Allobroges; ceux-ci, justement alarmés du progrès des armes romaines, se liguèrent avec les Arvernes, et prirent hautement la défense des Saliens. Les Romains, de leur côté, se déterminèrent aisément à la guerre contre ces nouvaux peuples; ils avaient pour motif l'asile donné au roi des Saliens, et les plaintes des Eduens qui habitaient entre la Loire et la Saône, et dont les Allobroges avaient ravagé le pays quelques années auparavant. Les armées des peuples alliés marchèrent à la rencontre des Romains et les trouvèrent dans l'endroit où la Sorgue se jette dans le Rhône. Ce fut là que se donna une bataille dont tout l'avantage fut du côté des Romains (1); ils durent principalement leur victoire à leurs éléphants dont l'odeur, insupportable pour les chevaux, jeta le désordre dans cavalerie gauloise. Vingt mille Gaulois restèrent sur le champ de bataille, et trois mille furent faits prisonniers, au rapport d'Orose.

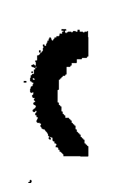
Cet avantage considérable rendit les Ro-

(1) Tite-Live, livre Ier.

mains maîtres de tout le pays qui est situé entre le Rhône et les Alpes. Domitius obtint le gouvernement de ses conquêtes, dans lequel il fut continué, même après son consulat. Pour établir une communication facile dans toute l'étendue de sa province, il s'occupa aussitôt d'y faire une grande route qui fut appelée de son nom *Via Domitia*, et dont on voit encore quelques vestiges dans le Dauphiné (1).

Cependant les Allobroges, impatients de venger leur défaite et de chasser les Romains de leurs possessions, se réunirent de nouveau avec les Arverniens et les Ruténiens qu'ils avaient intéressés à leur cause commune. Au nombre de deux cents mille hommes; ils eurent bientôt regagné ce qu'ils avaient perdu; mais Q. Fabius Maximus, qui avait succédé à Domitius dans le consulat, se hâta de rassembler les troupes romaines de toutes parts et en composa une armée de trente mille hommes. Il céda d'abord aux ennemis, recula devant eux jusqu'au confluent de l'Isère et du Rhône, mais ne tarda pas à montrer ce que peut le courage d'un petit nombre, secondé par l'art militaire et la discipline, contre la multitude et la seule valeur naturelle. Profitant à propos de l'indiscipline des alliés, de leur désordre, de la sécurité que leur inspiraient leurs premiers avantages, il leur livra bataille et les défit. D'après les monuments historiques qui nous restent, cent trente mille hommes y perdirent la vie du

(1) Cic., *p. Fonteio*. — Valer. Max. IX, 6.



côté des Allobroges, les uns par le fer des Romains, les autres noyés dans le Rhône, que les troupes de Bituit, roi des Arverniens, voulurent repasser trop à la hâte (1). Fabius, après cette éclatante victoire, ne trouvant plus de résistance, fit de tout le pays conquis une province romaine, abolit les anciennes lois et donna celles de Rome aux nouveaux sujets de la République. Cependant il n'osa pas traiter les deux peuples de la même manière, car les Arverniens ne furent ni réduits en province, ni soumis à aucun tribut; il y a donc apparence que la province romaine dans les Gaules ne comprit d'abord que le pays des Saliens et des Allobroges (2).

Domitius et Fabius, avant de quitter les Gaules, élevèrent l'un et l'autre des trophées ornés de dépouilles des ennemis, chacun sur le champ de bataille où il avait remporté la victoire (3). C'était la première fois que l'orgueil inspirait une pareille démarche aux Romains qui, jusqu'alors, n'avaient jamais insulté par de semblables monuments les peuples vaincus. Ces monuments ont subi la loi du temps; il n'en reste plus, et les vestiges antiques que l'on voit encore daus le palais épiscopal de Carpentras, n'appartenaient point, comme le prétend Chorier, aux tours qui furent élevées à cette occasion (4).

Les Allobroges, les Cavares, les Voconces,

(1) Plinè, VII, 50; an de Rome, 631.
(2) Cœs., *de Bell. Gall.*, livre 1er.
(3) Flor. III, 2.
(4) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, vol. 59.

hors d'état de résister à la puissance romaine, ou se soumirent à la domination des vainqueurs, ou se retirèrent dans les lieux les plus inaccessibles des Alpes, et n'osèrent plus faire de tentative pour secouer le joug des Romains, que plusieurs années après, lorsque les Cimbres et les Teutons parurent dans les Gaules. Le nombre de ces barbares était si formidable que, du fond de l'Allemagne qui fut le premier théâtre de leurs ravages, ils jetèrent l'épouvante et la terreur jusqu'à Rome. Cette irruption fit luire un rayon d'espoir pour les Allobroges; ils sortirent de leur retraite, ranimèrent leur courage et se réunirent aux Teutons dans le Dauphiné. Déjà quatre armées romaines avaient été taillées en pièces, lorsque Marius fut rappelé précipitamment d'Afrique, pour s'opposer à l'orage qui menaçait l'Italie. Il vient attendre les ennemis en deçà des Alpes, et, à leur approche, il établit son camp au confluent de l'Isère et du Rhône; dès que les Teutons furent en présence des Romains, ils leur présentèrent la bataille tous les jours avec des insultes les plus piquantes. Marius refusa longtemps de combattre, se contenta de suivre les ennemis et de les observer sans oser les attaquer. Son dessein était d'accoutumer ses soldats à voir la taille extraordinaire et à entendre les cris effrayants de ces barbares sans s'épouvanter. Il fut enfin obligé d'en venir aux mains avec eux auprès de la ville d'Aix, pour les empêcher de pénétrer en Italie, dont ils auraient pris la route. L'habile général, employant la ruse et le courage, jeta le désordre parmi les enne-

mis, les mit en fuite, les poursuivit jusqu'en Dauphiné et en fit un horrible carnage. Cent mille hommes y perdirent la vie, au rapport de Plutarque. Selon d'autres auteurs, il en périt deux cent mille, et quatre-vingt-dix mille y furent faits prisonniers (1). L'imagination se refuse d'abord à admettre des massacres si nombreux, mais si l'on fait attention que les barbares, lorsqu'ils abandonnaient leur patrie, emmenaient avec eux leurs femmes et leurs enfants, et que, dans une déroute générale, tout était également victime de la fureur effrénée du soldat, on sera peut-être moins porté à regarder comme exagérés les récits des historiens. Dans cette dernière action, les troupes de Marius eurent en partage un riche butin composé des dépouilles de l'Allemagne, des Gaules et de l'Espagne qu'avaient ravagées les Teutons avant de diriger leur marche vers l'Italie.

Il n'est rien moins que certain, malgré l'assertion de Chorier, que des arcs de triomphe furent élevés pour éterniser la mémoire de cette victoire célèbre. Ceux d'Orange et de Carpentras paraissent avoir eu d'autres causes; il serait plus probable que les monuments de Saint-Rémy ont été consacrés à la gloire de Marius et à ses exploits dans les Gaules.

Par cette dernière et sanglante défaite, la liberté des Allobroges et des peuples voisins expira pour toujours, et tout le pays compris entre le Rhône, la mer et les Alpes, devint irrévocablement province romaine.

(1) Tite-Live, VII. — Eutrope, livre V.

Vienne jusqu'alors avait été la métropole des Allobroges, mais ni ses édifices, ni le nombre de ses habitants, n'avaient pu la rendre bien considérable. La noblesse des Allobroges préférait le séjour de la campagne à celui des villes, qui, pour lors, paraissent avoir été destinées au peuple et aux artisans. Elle ne fut pas plus tôt au pouvoir des Romains, qu'elle attira leur attention par sa situation avantageuse; aussi ne tardèrent-ils pas à lui imprimer tous les traits de leur grandeur. Ils commencèrent d'abord à la peupler d'une colonie romaine qu'ils firent jouir du droit italique, c'est-à-dire, autant qu'on le peut conjecturer, d'une exemption générale d'impôts et de tributs, sans cependant y comprendre les impositions particulières qu'exigeaient les besoins des villes et des provinces (1). Ces priviléges étaient accordés, tantôt à des colonies naissantes, pour favoriser leur accroissement, tantôt à des villes particulières, dont on voulait reconnaître la fidélité ou les services par quelques faveurs spéciales. Vienne, ainsi peuplée de nouveaux habitants, prit bientôt la forme et le caractère des villes de la domination romaine. On s'attacha à la fortifier, à l'embellir, et dans différentes révolutions qu'éprouva le gouvernement des Gaules sous les empereurs, bien loin de rien perdre de son rang et de sa dignité, elle acquit toujours un nouveau degré d'importance, jusqu'à la ruine entière de l'empire. Elle devint la métropole d'une province qui eut jusqu'à qua-

(1) Digest., LL, livre XV.

torze villes dans sa dépendance immédiate. L'Itinéraire d'Antonin nous les présente dans l'ordre suivant : Genève, Grenoble, Albe (aujourd'hui Viviers), Die, Valence, Avignon, Arles, Carpentras, Marseille, Riez, Vaison, Orange et Cavaillon ; dans la suite, elle étendit sa juridiction sur sept provinces, qui, de son nom, furent appelées Viennoises.

Des préteurs furent les premiers gouverneurs de Vienne et de sa province. Manilius et M. Fonteius en eurent le gouvernement en cette qualité (1). L'une et l'autre devenues consulaires en faveur de César, elles jouirent jusqu'à la fin de l'empire de cet honneur qui ne leur était commun qu'avec un petit nombre d'autres villes et d'autres provinces. Posthume, qui les gouverna quelques années avant d'être élu empereur, est qualifié : *ex consularis provinciae Viennensis*, dans une inscription gravée sur un rocher près de Sisteron.

Lorsque, dans la suite, la province Viennoise eut acquis le premier rang parmi toutes celles des Gaules, elle eut pour gouverneur un lieutenant du préfet du prétoire, qui avait le département des Gaules, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne. Il avait établi sa résidence dans Vienne, et son pouvoir, de là, s'étendait sur les sept provinces Viennoises. Il est aussi à présumer que les préfets du prétoire eux-mêmes, y faisaient leur séjour ordinaire, comme dans la ville la plus considérable de leur dépendance, et cette conjecture est appuyée sur l'exemple de Florentius

(1) Cicéron, *pro Font.*

qui, revêtu de cette dignité sous l'empereur Constance, y avait résidé pendant trois ans entiers (1). Outre ces deux premiers magistrats, il y avait à Vienne plusieurs autres personnes importantes par leurs différents emplois. L'intendant qui était préposé au commerce de lin et de chanvre dans les Gaules (2); le commandant de la flotte du Rhône, et un grand nombre d'officiers de justice, car les mœurs, la police, l'exécution des lois, méritèrent toujours des Romains une attention particulière, pendant tout le temps de la République; ils étaient convaincus que les établissements les plus essentiels au bonheur et à la sûreté des états, sont ceux qui font respecter la vertu, flétrissent le vice et répriment les passions des citoyens. Vienne attira donc leurs soins sur ces différents objets; ils y établirent avec une grande autorité deux magistrats de police, sous le nom de *duumvirs*. Trébonius Rufinus fut un de ceux qui remplirent cette charge sous l'empire de Trajan. C'était un homme qui joignait l'éloquence aux qualités les plus essentielles. Pline le Jeune en parle avec le plus grand éloge; il supprima par une ordonnance les jeux gymnastiques où l'on s'exerçait nu, qu'un citoyen avait fondés par son testament, et qui étaient le scandale des mœurs. Lucius Helvius, dont le nom a été conservé dans une inscription, fut deux fois *duumvir* de la même ville.

Mais ce qui contribua le plus à illustrer la

(1) Amm. Marcell., livre 21.
(2) *Notice de l'Empire.*

ville de Vienne, ce fut l'avantage glorieux d'avoir un sénat. C'est pour cela que le pape Pie Ier l'appelle *urbs senatoria* dans une lettre à Vérus qui en était évêque sous l'empire de Trajan. Adon, qui vivait au commencement du IXe siècle, nous apprend que ce sénat étendait sa juridiction au dehors de la province Viennoise, et qu'il prenait connaissance des affaires publiques et particulières qui concernaient le reste des Gaules. Quelques inscriptions qui restent, nous font présumer qu'occupé de grands objets d'administration, il faisait rendre la justice à Vienne par des magistrats subalternes. Telles paraissent avoir été les fonctions d'Aulus Aquilius Valens, nommé dans une inscription *IIII-V-I. desig. (quartuumvir juridicendo designatus)*, Julius Agathopio eut le même emploi, comme nous l'apprend une autre inscription où il est qualifié de *duumvir Augustalis I D-D-D*, ce qui semble devoir s'interprêter de cette manière : *Sextumvir Augustalis juridicendo designatus dicat*. Prêtre d'Auguste et magistrat en même temps il consacra un monument à Apollon, en mémoire de quelques personnes qui lui étaient chères.

Par d'autres inscriptions, nous savons qu'il y avait dans la même ville des intendants des ouvriers, *Praefectus Fabrûm*, et des intendants du trésor public, *Praefectus œrarii* ou *Duumviri aerarii*. Julius Capito et L. Porcius Latinus y furent revêtus de l'une et de l'autre charge. Trois officiers y prenaient soin de la décoration publique. Ils prenaient le

nom de *triumviri locorum publicorum sequendorum,* chargés des rues, des grands chemins, des places, des bâtiments ; ils étaient à Vienne ce que les édiles étaient à Rome ; quelquefois même, ils en prenaient le titre, ainsi que l'atteste une inscription trouvée à l'ancien emplacement du temple de Mars, où il est question de quelques réparations faites à ce temple.

La multitude des officiers et des magistrats dans Vienne, suppose nécessairement qu'elle était une ville des plus considérables et des plus importantes de l'empire romain. La nature des fonctions de quelques-uns, nous apprend les soins que l'on y prenait pour la décorer et l'embellir ; aussi quelques auteurs anciens ont-ils consacré dans leurs écrits la beauté de ses édifices, et l'idée qu'ils nous en ont laissée ne fait qu'augmenter par les vestiges qui nous restent de son ancienne splendeur. Des aqueducs dans tous ses environs, un théâtre, une naumachie, un amphithéâtre, des bains publics, des restes imposants de temples et de portiques, des tronçons de colonnes sans nombre, en marbres de toute espèce, d'une énorme proportion, des fragments d'entablement en marbre, enrichis des plus beaux oruements ; les marbres les plus précieux, des bas-reliefs, des fragments de statues, colossales et autres, en marbre ; des mosaïques les plus délicates et les plus finies ; une quantité innombrable de médailles et d'inscriptions de toutes parts ; en un mot, tout, en genre d'antique, dépose en faveur d'une ville des plus célèbres. Elle de-

rables de la grandeur romaine, construites avec tout l'art et le soin qu'exigeait l'utilité publique, ordinairement élevées en forme de chaussées au-dessus du sol par où elles passaient, étaient pavées de grosses pierres de rapport qui les mettaient pour longtemps à l'abri des dégradations. On trouve encore des vestiges de la voie Domitienne qui portait aussi le nom de *Via Magna*, corrompu aujourd'hui en celui de *Vimagne* ou Vimaine, à l'une des portes de Vienne. La route qui sortait de cette ville, en passant entre l'amphithéâtre et le théâtre romain, et qui conduisait en Italie par Grenoble et Briançon, a bravé dans plusieurs endroits les ravages du temps, et présente encore quelques morceaux presque entièrement conservés.

Tout annonce donc au dedans et au dehors que Vienne était une des villes les plus importantes de l'empire romain. Sa situation, ses fortifications, les ornements et les beautés que l'art avait prodigués à ses édifices publics et particuliers, en faisaient également une ville puissante et magnifique, mais il serait difficile de déterminer d'une manière précise les causes et les circonstances différentes qui contribuèrent à l'élever à ce haut degré de force et d'embellissement; il est à présumer que les premiers gouverneurs romains commencèrent à la fortifier; lorsque Pompée fut envoyé proconsul en Espagne contre Sertorius, pendant le séjour qu'il fit à Vienne, il donna à Mallius, qui en était alors gouverneur, l'idée d'élever

de nouvelles fortifications sur une éminence qui commandait la ville de plus près que les autres. Ce fut par honneur et par reconnaissance pour celui qui, le premier, en avait conçu le projet, qu'il fut appelé *forum Pompeiacum*, aujourd'hui fort Pipet. M. Fonteius qui eut, en qualité de préteur, le gouvernement de la province romaine dans les Gaules, fit réparer dans une grande étendue la voie Domitienne, qui s'étendait des Alpes Cottiennes à Genève; mais il ne paraît pas qu'aucun autre monument lui doive son existence (1). Cependant, sous prétexte d'ouvrages publics et surtout de réparations, il exerça des concussions révoltantes et accabla tellement les Allobroges d'impôts, qu'ils envoyèrent à Rome des députés pour dénoncer ses oppressions au Sénat et lui en demander justice. Ces députés, qui avaient à leur tête Inducìomar, Allobroge également distingué par sa valeur et son zèle pour le bien de ses concitoyens, rendirent les services les plus importants à la République, dans la conjuration de Catilina, reçurent beaucoup de promesses, et n'obtinrent qu'un autre gouverneur, nommé *Pomptinus*, qui continua les mêmes vexations et eut une guerre à soutenir contre les Allobroges révoltés. A celui-ci succéda César, en qualité de proconsul, vers l'an 57 avant Jésus-Christ (2); il fit passer de l'Italie dans cette province environ soixante mille hommes de troupes

(1) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, v. 59.
(2) Cicéron, *Pro Font.*

en dix légions qu'il augmenta de nouvelles levées faites par ses ordres en plusieurs endroits de la dépendance romaine. Les connaissances qu'il eut bientôt acquises sur l'état et la puissance des Gaulois dans ses premières expéditions contre les peuples voisins de sa province, lui firent juger facile la conquête de toutes les Gaules, et prendre la résolution d'exécuter ce vaste dessein. Mais, pour agir avec toute la prudence qu'exigeait, même d'un général expérimenté, la valeur gauloise, il choisit d'abord une place forte qui fût à l'abri des événements imprévus et extraordinaires de la guerre, et d'où il pût, au besoin, tirer de nouvelles forces et des provisions. Vienne lui parut la plus propre à cette destination. Il y entra à la tête de cinq légions, qui faisaient alors environ trente mille hommes, chassa les habitants de leurs maisons, les dispersa dans les campagnes, et la peupla entièrement de Romains, pour être plus assuré de la fidélité de ses citoyens. Il répara les anciennes fortifications, en fit construire de nouvelles, et voulut ôter aux Allobroges tout espoir de jamais rentrer dans cette ville, en la mettant en état de résister à tous les efforts qu'ils pourraient faire pour s'y établir à force ouverte. Mais les Allobroges qui ne voyaient pas d'un œil tranquille leur métropole possédée par des étrangers, profitèrent adroitement des circonstances favorables qui se présentèrent, pour s'en remettre en possession. Dion Cassius nous apprend que les guerres civiles qui ébranlèrent Rome et anéantirent la république,

ayant obligé César de faire passer en Italie presque toutes les troupes des Gaules, les Allobroges surprirent Vienne et en chassèrent les Romains à leur tour; ceux-ci, obligés de passer le Rhône, allèrent s'établir au confluent de ce fleuve et de la Saône, où ils fondèrent Lyon, et y établirent une nouvelle colonie sous la conduite de Munatius Plancus. Vienne, en perdant ses anciens habitants, ne perdit pas tous ses priviléges; elle resta sous la domination romaine et conserva les droits d'une véritable colonie.

C'est donc à Jules César, principalement, que Vienne dut cette enceinte redoutable qui la défendit si longtemps, et les forts dont les masses énormes qui nous restent, étonnent encore l'imagination. Les remparts formidables qui joignaient les forts les uns aux autres, s'étendaient des bords du Rhône vers l'Orient; ils renfermaient cinq monts et tout l'amphithéâtre, où était et où est encore située la ville de Vienne. Il n'en reste plus aujourd'hui que les fondations; je les ai vérifiées et reconnues dans toute leur étendue, qui est d'environ sept à huit mille toises, comme l'indique le plan de Vienne sous les Romains. Leur plus petite largeur est de dix-huit pieds, et supposez que ces fortifications ont eu anciennement une hauteur proportionnée et très considérable!

César ne se borna pas uniquement à fortifier une ville qui devait être le boulevard de la puissance romaine dans les Gaules. Nous ne pouvons douter qu'il ne s'occupât aussi de ce qui pourrait l'embellir, et que plusieurs

de ses édifices publics ne soient dus à ses soins. Car, parmi les différents moyens qu'il mit en œuvre pour gagner l'affection des peuples et se frayer plus sûrement la route à l'autorité suprême, il s'attacha à décorer les principales villes des Gaules et des autres provinces romaines (1). Après César, d'autres gouverneurs, sans doute de riches et puissants particuliers, peut-être même les empereurs, contribuèrent à la magnificence de Vienne; mais il ne nous reste dans l'histoire aucun détail sur cet article, et le temps en détruisant ou en dégradant les monuments, a plongé dans l'oubli les noms de ceux qui les élevèrent.

La rive droite du Rhône n'a point été habitée aussi anciennement que la gauche, ou du moins, elle ne faisait pas alors partie de la même ville ; il ne reste aucun vestige de fortifications, et il ne paraît pas qu'elle en ait jamais eu. Cependant elle devint ensuite, dans des temps plus tranquilles, un des plus beaux quartiers de Vienne. Une situation plus heureuse présentait plus d'agréments, un terrain presque plat, uni, et propre à toutes sortes de destinations. L'avantage de voir sur la rive opposée s'élever en amphithéâtre la ville de Vienne, ornée de ses édifices et couronnée de ses remparts et de ses forts, y avait fixé le séjour des citoyens les plus opulents. Cette opinion est appuyée sur les débris du luxe restés enfouis dans la terre, sur une quantité étonnante de mosaïques, de mar-

(1) César, *de Bello Gallico*, 8. Suét., *Caes*. 28.

bres, de médailles que l'on trouve dans quelque lieu que l'on fasse des fouilles. Trois ponts établissaient la communication entre la rive droite et la rive gauche; celle-ci était habitée dans toute la longueur de la première et jusqu'au coteau qui la borde au couchant. C'est ce qu'attestent les égoûts, les murs romains qui se voient encore sur les bords du fleuve, et ceux qui se trouvent partout, à la profondeur d'environ six à huit pieds. Mais cette partie a été détruite de fond en comble, parce que, n'étant point située assez avantageusement pour être fortifiée, elle n'a jamais pu se garantir d'aucune incursion des barbares.

On attribue à Jules César la fondation du sénat qui fut établi dans Vienne, à l'imitation de celui de Rome; du moins, il y fit recevoir au nombre des sénateurs, quelques Allobroges distingués par leur naissance et leur mérite, entre autres Roscille et Ægue, quoiqu'ils en fussent exclus par les lois (1); il s'empressait ainsi, par des distinctions honorables et extraordinaires, de gagner l'esprit et de s'attirer l'affection des hommes les plus considérables de ce peuple redoutable.

Vienne, décorée du titre de ville sénatoriale et favorisée de plusieurs autres priviléges, s'éleva d'une manière sensible au-dessus des autres villes des Gaules. Elle cherchait à imiter en tout la capitale de l'empire; comme Rome, à son origine, renfermait

(1) César, *de Bell. civ.*, livre III.

sept monts dans son enceinte, Vienne en renfermait cinq ; ayant comme elle un Sénat, elle eut aussi les mêmes magistrats, suivit les mêmes lois, adora les mêmes dieux. Comme la capitale du monde, elle avait un Champ-de-Mars, un Panthéon, un temple de Castor et de Pollux, un autre de Mars et de la Victoire ; et lorsque l'absurde adulation du paganisme eut mis Auguste au rang des dieux, elle s'empressa d'élever un temple où l'on rendait les honneurs divins à ce prince. Six prêtres étaient destinés à en faire le service, et portaient le nom de sextuumvirs Augustales. Cette ville avait encore ses prêtres ou flamines. M. Alfius Apronianus est appelé dans une inscription *Perpetuus flamen Viennae*, ce qui nous fait présumer que Vienne, ainsi que quelques autres villes considérables, avait été déifiée, et qu'on lui avait érigé des temples et des autels (1). Une autre ville de la même province, Vaison, capitale des Vocontiens, avait de même reçu les honneurs de déification.

Une ville qui se faisait gloire de marcher sur les traces de la capitale, ne pouvait manquer de l'imiter dans l'étude des belles-lettres. Les Gaulois, en général, aimaient à cultiver les sciences ; ils le faisaient même avec succès, puisque le poëte Claudien fait une mention honorable de leurs connaissances. Symmaque nous a laissé une grande idée de leurs talents pour la poésie, en don-

(1) *Hist. de l'Acad. des Inscrip.*, livre XIV. planche 36.

nant à la Gaule le titre pompeux de *Redux Heliconis* (1). Horace, le juge suprême du goût, se félicitait de ce que les rives du Rhône retentissaient de ses vers. Mais à l'égard de Vienne, Martial s'explique de la manière la plus claire dans les monuments éternels qu'il a consacrés à l'honneur des Viennois (2). Le prix qu'il attacha à leur jugement, la satisfaction de savoir que ses ouvrages leur sont connus, sont un témoignage authentique, rendu à la délicatesse de leur goût pour la poésie (3). Il ne fait pas moins l'éloge de Vienne elle-même, que du goût de ses habitants pour les lettres, et nous porte à croire que celles-ci y étaient inséparables des beaux arts, que les uns et les autres y marchaient de front, et concouraient également à la gloire de cette ville. Dans le temps ou Martial parlait de Vienne d'une manière si avantageuse, l'amour des lettres n'y était pas stérile.

Trébonius Rufinus, en y exerçant les fonctions de duumvir, avait acquis la réputation de grand orateur. Rome eut occasion d'admirer son éloquence, lorsqu'il plaida en personne une affaire importante qu'il avait

(1) Les Allobroges en particulier avaient leurs poëtes appelés bardes, qui chantaient sur la lyre les vers qu'ils composaient à la louange des princes et des grands hommes. Athénée assure que les effets de leurs poésies étaient surprenants. Diodore et Lucain n'en parlent pas moins avantageusement. Ath., livre IV. Diod., livre 6, chapitre 9. Luc. *Phar*. d. 1. Ammien, livre 15.

(2) Hor., 4. 2, Od. 20.

(3) Mart., livre 6 et 7.



été obligé de porter au tribunal de Trajan (1). Avant lui, Valérius Asiaticus avait montré ce que peut un homme éloquent dans les circonstances les plus critiques, à la mort de Caligula, lorsque les gardes de ce prince vengèrent son assassinat en mettant à mort tous ceux qui se présentaient. Lorsque un grand tumulte s'élevait parmi le peuple assemblé au lieu des spectacles, lui seul avait osé se présenter, louer le massacre du tyran (2); il entreprend de calmer l'émeute. Quelques savants prétendent que Vienne fut aussi le berceau de cet élégant auteur qui s'est immortalisé par l'histoire d'Alexandre-le-Grand (3); mais nous ne saurions mieux juger combien dominait l'amour des connaissances, dans cette ville, que par l'inscription du tombeau d'une fille âgée de sept ans, et dont la principale occupation était celle des belles-lettres (4).

Les sciences, cultivées avec tant de soins dans Vienne, et secondant la magnificence romaine, en firent une ville des plus belles et des plus brillantes dans les beaux jours de l'empire. Les personnes éclairées pouvaient également y trouver les délices de l'esprit dans ceux qui y cultivaient les lettres, et le moyen d'y former leur goût et exciter leur admiration, dans les édifices décorés de toutes les richesses et les beautés de l'art.

(1) Joseph., *Ant. Jud.*, livre 19.
(2) Dion., livre 49, II ch. 60.
(3) Biblioth. du Dauph.
(4) Gruter.

Les familles les plus distinguées y avaient fixé leur séjour, entre autres les deux Valérius Asiaticus, dont l'un fut fait sénateur romain, et l'autre deux fois honoré du consulat. Ce dernier avait des richesses si considérables qu'il acheta les jardins de Lucullus (1). L. Vestinus était de la même ville; il jouissait d'une grande considération auprès de l'empereur Claude qui recommanda ses enfants au Sénat (2) et les fit élever à la cour, avec Britannicus et Néron. Sous le règne de celui-ci, l'un d'eux fut fait consul, l'an 818 de Rome. Popœus Vopiscus, autre citoyen Viennois, fut revêtu de la même dignité par Othon (3).

Vienne et sa province influèrent souvent sur le sort des élections des empereurs; le premier usage qu'elles firent de leur puissance fut contre Néron. Les Viennois nourrissaient dans leurs cœurs des ressentiments particuliers contre ce prince qui avait fait mettre à mort Vestinus Atticus, l'un de leurs concitoyens; ils choisirent l'occasion de les faire éclater, lorsque Vindex, lieutenant général des Gaules, forma le dessein de tirer la majesté impériale de l'avilissement auquel elle était réduite par les crimes et les infamies de Néron (4). Cette révolution ayant porté Galba sur le trône impérial, ce prince, en reconnaissance de l'empressement des

(1) Tacit., *Ann.* II, livre XI.
(2) *Tabula aenea Lugd.*
(3) Tacit., *Hist,,* livre 7.
(4) Tacit., *Ann.* XV.

Viennois à lui déférer l'empire par les mains de Vindex, augmenta leurs priviléges et les combla de grâces et de bienfaits (1). Vienne, fière de ses forces et de son influence, ne suivit pas la loi du plus fort; elle refusa de reconnaître Othon, qui avait ôté àGalba l'empire et la vie en même temps; elle aima mieux se soumettre à Vitellius, parce qu'il avait honoré de son alliance Valérius Asiaticus. Vitellius sentit tout le prix du choix que cette ville faisait en sa faveur; il y fit son entrée, y séjourna quelque temps, se montra populaire, y rendit la justice publiquement, et chercha par toutes sortes de moyens à affermir dans son obéissance le peuple Viennois qu'il ne présumait point favorable à ses intérêts, depuis que Valens, son général, l'avait soumis arbitrairement à des contributions excessives (2).

Cette ville puissante ne mérita pas moins l'attention des empereurs qui régnèrent paisiblement, et de ceux qui avaient besoin de force et d'appui pour se soutenir au faîte des honneurs où les élevaient les circonstances. Je ne passerai point sous silence l'éloge qu'en fit l'empereur Claude, dans le discours qu'il prononça dans le Sénat, au sujet des distinctions et des honneurs que demandaient les peuples des Gaules. Il relève son ancienneté et sa splendeur, ennoblie par l'éclatante prérogative qu'elle avait de fournir des sujets au Sénat de Rome (3). *Ornatissima ecce*

(1) Tacit., *Hist.* I.
(2) Tacit., *Hist.*, 1, 2, 3.
(3) *Tabula aen. Lugd.*

*colonia*, dit-il, *valentissimaque Viennensium, quam longo jam tempore senatores huic curiae, confert.*

Le droit qu'avait la ville de Vienne de participer aux honneurs de la république, lui avait été accordé sous le consulat de P. Rutilius, l'an 664 de Rome, 88 ans avant Jésus-Christ.

Sous les règnes suivants, lorsqu'elle fut comprise dans la division générale des Gaules, sa province eut bientôt obtenu les premiers rangs parmi toutes les autres ; ce fut Valentinien Ier, selon l'opinion la plus probable, qui lui accorda cette distinction, dans la quatrième division qui fut faite des pays soumis à la domination romaine en deçà des Alpes. Adrien, qui signalait sa bienfaisance dans toutes les parties de son empire, passe pour avoir été le restaurateur de quelques édifices publics de Vienne, et Constantin sut gagner l'affection de ses citoyens, comme nous l'indiquent quelques marbres qui nous restent. Cependant, quelle que dût être la reconnaissance de cette ville et de sa province, pour les bienfaits de quelques empereurs, elle ne put s'empêcher de se soustraire à leur domination. La nécessité les força quelquefois de se donner des maîtres dans des circonstances alarmantes. Sous l'empire de Gallien et de Valérien, les Gaules furent inondées par les barbares ; la province Viennoise, ainsi que les autres, était menacée et ne pouvait attendre ni secours, ni protection des empereurs régnants, dont l'un était prisonnier chez les Perses, et l'au-



tre plongé dans les plaisirs et la débauche. Elles élevèrent, d'une voix unanime, Posthume empereur dans les Gaules, pour s'opposer aux incursions des peuples du Nord. La province Viennoise eut sans doute beaucoup de part à l'élévation de Posthume; il en avait été le gouverneur, elle pouvait rendre un témoignage honorable à ses vertus civiles et militaires, et au zèle dont il était animé pour le bien public et la félicité des peuples. Une inscription gravée sur un rocher, près de Sisteron, nous apprend que, pour l'utilité de sa province, il avait fait à grands frais construire un chemin à travers des rochers dans un fonds qui lui appartenait. Posthume ne resta pas longtemps paisible possesseur de l'empire qu'on venait de lui créer; Gallien marcha deux fois contre lui en personne, remporta de grands avantages en différentes rencontres, et l'assiégea dans une ville que les auteurs anciens ne nomment pas, mais que l'on présume être Vienne, comme la plus forte et la plus importante, à l'entrée de l'Italie, dans les Gaules. Pendant le siége, Gallien ayant reçu une blessure, et voyant d'ailleurs l'amour des peuples ouvertement déclaré pour Posthume, abandonna entièrement toutes les provinces en deçà des Alpes.

Les annales de ce temps laissent dans la plus grande obscurité les événements du règne de Posthume qui pour nous seraient très intéressants. Tous les documents historiques parvenus jusqu'à nous, et qui se réduisent aux écrits de quelques abrévia-

teurs, s'accordent à nous présenter Posthume comme le modèle des princes, mais ils ont gardé un tel silence sur les détails que devait offrir la vie d'un si grand homme, qu'ils ne nous ont pas même indiqué le siége de son empire, quoiqu'il ait régné pendant dix ans. S'il était permis de hasarder quelques conjectures, elles seraient sans doute en faveur de la ville de Vienne, capitale de la province qu'il avait gouvernée pendant longtemps, et où il avait gagné l'affection des peuples qui l'élevèrent à l'empire. Regardée depuis César comme le centre de la puissance romaine dans les Gaules, elle avait, pour fixer dans ses murs le nouvel empereur, des avantages et des titres qu'aucune autre ne pouvait lui contester.

Après les règnes de Lollien, de Victorin, de Marius et de Tétricus, successeurs de Posthume, lorsque les Gaulois furent rendus sous la domination de Rome, la ville de Vienne fut souvent honorée de la présence des empereurs. Constantin y passa plusieurs fois et peut-être même y fixa-t-il son séjour une partie du temps qu'il résida dans les Gaules; du moins quelques monuments y furent élevés en son honneur. Il nous reste encore une inscription qui fait de ce prince un éloge accompli, et qui nous laisse entrevoir qu'on avait porté la flatterie jusqu'à le regarder comme un dieu.

C'est sous l'empire de Constantin que fut établie la primatie de l'Église de Vienne. Cette Église est aussi remarquable par son antiquité que par le grand nombre d'évêques

illustres qui l'ont gouvernée. Les Mamert, les Avit, les Adon, seront à jamais célèbres dans les fastes ecclésiastiques. Dans les siècles qui leur furent postérieurs, leur zèle et leur piété ont souvent reparu sur leur siége.

Le commencement de cette Eglise remonte au commencement du premier siècle. Des monuments respectables nous apprennent que saint Crescent, disciple de l'Apôtre des nations, jeta dans Vienne les premières semences de la foi, et qu'il confia bientôt après le troupeau qu'il avait formé, à saint Zacharie, envoyé dans les Gaules par saint Pierre. Dès son origine elle attira l'attention des pontifes de Rome, qui lui envoyèrent successivement ses évêques, et remplacèrent pendant longtemps ceux que la persécution enlevait. Le berceau de cette Eglise ne mérite pas moins d'admiration par la fermeté de ses fidèles que par la sainteté de ses premiers pasteurs. Souvent elle fut exposée à toute la cruauté et à toute la barbarie que les païens exercèrent contre le christianisme naissant, et, dans ces occasions, elle donna toujours des preuves du courage le plus intrépide. La plus violente persécution contre elle s'éleva sous Marc Aurèle. Nous en trouvons les détails dans une lettre que les églises de Vienne et de Lyon écrivirent à ce sujet aux églises de l'Asie. Mais le christianisme ne jouissait pas plus tôt de la liberté de son culte par la protection des empereurs devenus chrétiens, que le siége de Vienne fut honoré de la primatie. Les titres qui l'établissent remontent à saint Sylvestre. Ce pape

écrivit, vers l'an 320, aux évêques des Gaules, qu'aucun d'eux, ni même aucun prêtre, ne recevrait à Rome les honneurs dus à son rang, s'il n'était muni des lettres de l'évêque de Vienne. Il déclare en outre que la juridiction de cette église s'étendra sur les sept provinces que l'on appelait alors provinces Viennoises, et dont les métropoles étaient Vienne, Narbonne, Aix, Bourges, Bordeaux, Auch et Embrun, suivant le rang que les empereurs leur avaient donné.

Depuis cette époque, la primatie de Vienne a été renouvelée et confirmée dans tous les siècles, par les différentes constitutions d'un grand nombre de papes. Les plus remarquables sont celles d'Agathon, de Nicolas I^er^, de Sergius III, de Grégoire VII, de Pascal II et de Calixte II.

Vers le milieu du IV^e^ siècle, Vienne, devenue la première ville des Gaules, le centre de la puissance civile et ecclésiastique, était donc à la plus haute période de sa gloire. Tout concourait également à la rendre une des plus florissantes et des plus riches de l'empire : le grand nombre de personnes constituées en dignités, la multitude de ses habitants, sa grandeur, l'affluence d'étrangers qui devait s'y faire de toutes parts. Elle était dans toute sa splendeur et sa magnificence, lorsque Julien, élevé à la dignité de césar, vint y faire des préparatifs de guerre.

Les peuples du Nord, qui depuis longtemps faisaient des irruptions dans l'empire, avaient tout récemment inondé les Gaules, et

menaçaient toutes les provinces en deçà des Alpes. Julien fut chargé de repousser les barbares. Vienne le reçut au milieu des acclamations d'un peuple nombreux ; on célébra son arrivée comme celle d'un génie tutélaire et d'un libérateur. Les magistrats et les officiers, suivis d'une multitude immense qui était accourue de toute la provinçe, marchèrent à sa rencontre, le comblant de louanges et honorant son entrée comme un triomphe. Ces démonstrations extraordinaires de respect et de joie ont fait observer à Ammien Marcellin que les Viennois honoraient avec plus d'avidité dans un prince légitime que dans tout autre, la dignité de la pompe royale. Ce fut dans cette occasion qu'une vieille femme aveugle, ayant demandé quel était celui dont l'entrée faisait tant de bruit, lorsqu'on eut répondu que c'était le césar Julien, s'écria que ce prince rétablirait le culte des dieux.

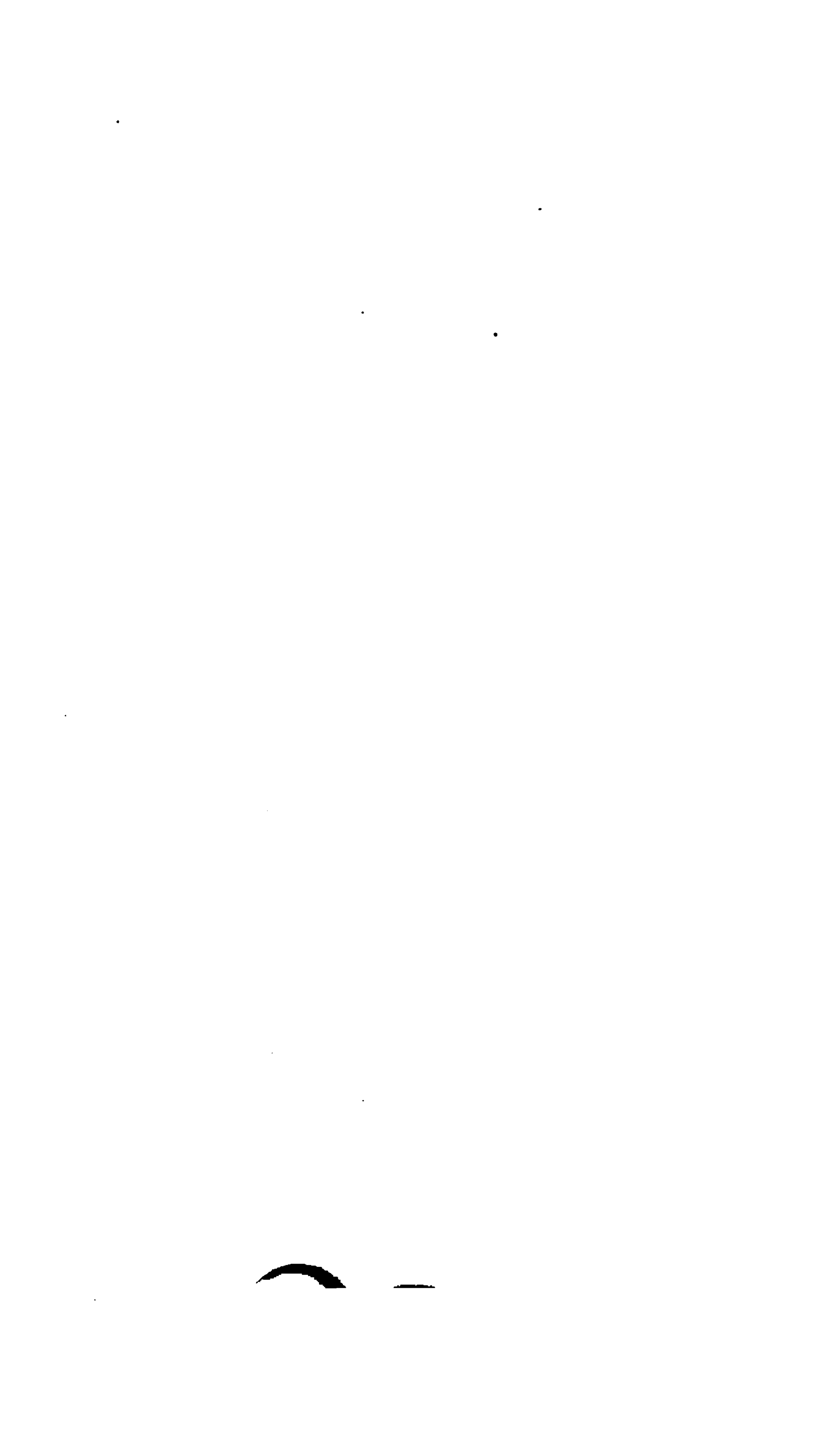
Julien, après avoir passé un hiver entier dans Vienne, marcha contre les ennemis et employa quatre campagnes à les repousser loin des limites de l'empire. Il avait dissipé l'orage qui menaçait les Gaules, rétabli la paix et la sécurité dans toutes les provinces, et s'était couvert de gloire, lorsqu'il fut proclamé auguste par ses troupes, malgré ses résistances feintes ou sincères. Bientôt, résolu de se maintenir dans la nouvelle dignité que lui avait déférée son armée, il retourna à Vienne et y passa un second hiver; ainsi cette ville fut deux fois le théâtre des plus profondes réflexions et des plus vastes projets

de ce prince. D'abord, envoyé contre les barbares qui désolaient la Gaule, il se trouvait sans expérience, étranger dans un camp, obligé d'apprendre les exercices militaires lorsqu'il fallut livrer bataille, et revêtu d'un nom sans pouvoir, par une suite de la méfiance excessive de l'ombrageux Constance. Quelques mois lui suffirent pour devenir un grand général et pour surmonter tous les obstacles qui s'opposaient à sa gloire.

Mais après avoir glorieusement terminé la guerre des Gaules, en acceptant le titre d'auguste, il avait encouru l'indignation de l'empereur Constance, se voyait traité de séditieux et de rebelle, et recevait d'un prince puissant et redoutable l'ordre impérieux de se dépouiller d'un titre et d'un nom usurpés. Julien, incertain d'abord s'il devait employer les voies de la douceur pour se réconcilier avec Constance, ou soutenir par la force des armes son élévation à l'empire, se détermina pour le parti qui exigeait le plus de courage et de valeur.

Quoique apostat depuis longtemps, et observant en secret toutes les pratiques du paganisme avec ses plus intimes confidents, il s'était enveloppé du voile de l'hypocrisie et de la dissimulation, et continuait encore de faire à l'extérieur profession de la religion chrétienne ; il célébra même avec les chrétiens de Vienne la fête de l'Epiphanie, et assista solennellement aux prières publiques dans leurs églises.





# HISTOIRE
DES
# ANTIQUITÉS
DE LA
# *VILLE DE VIENNE*

---

## I

## ENCEINTE DE LA VILLE DE VIENNE
## DU TEMPS DES ROMAINS

DES ruines éparses sur les hauteurs qui dominent Vienne, des massifs énormes d'anciens murs romains, tels sont les restes des fortifications qui défendaient autrefois cette ville. C'est à l'aide de ces seuls vestiges que j'ai découvert son ancienne enceinte ; il n'en restait aucune idée à ses citoyens, aucun historien n'en avait fait la description.

Le désir de me rendre raison de toutes ces ruines qui frappaient mes yeux, des travaux longs et pénibles, ont suppléé à tout et m'ont conduit à la découverte des remparts de cette antique cité.



Dans presque toute leur étendue, il en reste des vestiges enfouis sous le sol; en faisant des fouilles sans interruption, chacun peut s'en assurer comme moi. Les murs avaient depuis 18 jusqu'à 20 pieds d'épaisseur; on trouve encore dans plusieurs endroits les deux parements intérieur et extérieur; ils étaient revêtus de petites pierres de trois pouces de haut, et de quatre, cinq ou six pouces de long, passées proprement au marteau et posées par liaisons encadrées dans du mastic sur les joints. De distance en distance, il y avait trois rangs de briques posées horizontalement. Le tout était fait avec une grande propreté.

Ces remparts renfermaient cinq monts dans leur enceinte. Ce n'est qu'après avoir combiné les ruines extérieures pour découvrir les rapports qu'elles pouvaient avoir entre elles; qu'après avoir fait des fouilles de distance en distance, multiplié mes visites et mes recherches pendant plus de dix ans, que j'entrepris de lever géométriquement le plan de ces remparts. Je commençai sur le bord du Rhône, à l'endroit où était une tour gothique, construite sur une ancienne tour romaine, appelée tour de Pilate, et une autre tour antique, contre le rocher; une porte entre deux appelée porte de Lyon, montant vers le château de la Bâtie, et de là s'étendant vers le nord. Ils entouraient les monts *Salutis*, aujourd'hui, par corruption, Mont-Salomon; ils descendaient ensuite au milieu du faubourg de Pont-Evêque, où se trouvait une autre porte remontant au mont Quirinal ou Sainte-Blandine, descendant un peu au-dessus de la grotte de Saint-Marcel, où se trouvait la quatrième porte en partant de celle de Lyon; ils faisaient le tour du mont Crappum ou Saint-Just, venant à Ferrouillet où était une cinquième porte (outre les portes principales

que j'ai nommées, il y a des entrées ou sorties dans les camps sur les hauteurs pour les provisions ; j'en ai remarqué deux au Mont-Salomon, une où les aqueducs entraient dans la ville, qui servait de passage à celui qui avait soin des aqueducs), traversait le petit ruisseau et suivant à mi-coteau au-dessus des casernes jusqu'à la terrasse du séminaire, où l'on cesse de trouver des vestiges. Il est à conjecturer que les remparts ne se terminaient pas là, mais qu'ils s'étendaient le long du coteau, à cent toises environ plus bas que le Cénotaphe, sur le bord de la route de Provence ; qu'ils fermaient la plaine du côté du midi et aboutissaient au Rhône dans l'endroit où existent encore des vestiges de mur.

J'ai marqué par des lignes ponctuées les parties des remparts dont il n'y a plus aucun reste ; c'est de la même manière que j'ai indiqué l'emplacement des monuments, des situations desquels je ne suis pas bien assuré, en observant qu'ils sont placés dans les lieux où ont été trouvés les vestiges qui attestent leur existence passée.

Les remparts de Vienne étaient flanqués de tours rondes placées à inégales distances, à cause de l'inégalité du sol : j'ai tracé toutes celles dont j'étais assuré de l'existence. La position de cette place et la forme de son sol la rendaient impénétrable; il était comme impossible d'en approcher aucune machine de guerre. Les portes étaient dans les parties les plus basses; elle était située entre deux montagnes resserrées et défendue par un double rempart.

Trois de ces monts renfermaient dans leur enceinte de grandes esplanades qui servaient de camps aux soldats romains ; c'étaient ceux de Mont-Salomon, de Mont-Arnaud et de Saint-Just. Le mont Quirinal ou Sainte-Blandine, qui était la partie la plus élevée, servait de cita-

delle, et le fort de Pompée ou Pipet était le Capitole viennois. C'était une espèce de palais fortifié, presque au milieu de la ville, à la cime d'un rocher comme le capitole à Rome, où se trouvent des vestiges des plus précieux.

Il serait difficile de désigner l'étendue de Vienne du temps des Allobroges : on peut conjecturer, comme je l'ai déjà observé *(Introduction historique)*, qu'elle était peu considérable, et qu'elle se trouvait située au pied et à l'entour du fort Pipet qui lui servait de défense, comme le Capitole aux premiers habitants de Rome.

Après les Romains, les révolutions et les saccagements des barbares firent subir à Vienne des changements considérables en différents temps; aussi, sous les rois de Bourgogne, Vienne a perdu toute son ancienne splendeur.



# II

## AMPHITHÉATRE ANTIQUE DE VIENNE

LES anciens avaient trois espèces d'édifices pour leurs jeux publics : le théâtre, l'amphithéâtre et le cirque ; mais leur forme et leur destination mettaient une différence essentielle.

Le théâtre était un demi-cercle garni de siéges qui s'élevaient les uns au-dessus des autres, et où se plaçaient les spectateurs ; ce demi-cercle était joint à la scène sur laquelle des acteurs représentaient, comme sur nos théâtres modernes, des pièces tragiques, comiques ou satiriques, etc.

L'amphithéâtre était ordinairement de forme ovale ; dans son pourtour intérieur régnaient des siéges qui s'élevaient les uns au-dessus des

autres, d'où l'on voyait les combats des gladiateurs ou autres qui se donnaient dans l'arène ou sol de l'amphithéâtre. Il servait aussi à faire quelquefois une naumachie, ce qui consistait à le remplir d'eau pour y donner des jeux sur l'eau, comme était l'amphithéâtre de Vienne.

Le cirque était un monument bien plus considérable que les deux précédents; sa forme était une espèce de parallélogramme arrondi par un bout, et carré dans l'autre où se trouvait son entrée principale. Un mur partageait en deux parties égales l'arène dans une partie de sa longueur; ce mur s'appelait épine, et aux deux extrémités étaient placées des bornes autour desquelles on courait un certain nombre de fois avec des chars, ce qui faisait le principal spectacle du cirque. Des siéges régnaient dans son pourtour intérieur, comme à l'amphithéâtre.

Vienne avait un théâtre et un amphithéâtre; c'est de ce dernier dont il est ici question, il sera facile de concevoir ce que j'en dirai d'après le plan que j'ai fait.

Il s'agissait de trouver sa grandeur et les vraies proportions de cet édifice, avec le peu de parties de ce monument qui existent encore. J'imaginai de chercher d'abord le centre de ce qui nous reste, mais cette opération ne suffisait pas pour déterminer sa figure et son étendue; je fis alors des fouilles pour trouver des indices qui me donneraient des certitudes sur cet objet. Je découvris le souterrain de 17 ou 18 pieds audessous du jardin actuel des Dames de Saint-Joseph. Le centre du souterrain répondit parfaitement de mon opération sur le terrain. Les angles aigus me prouvèrent que le monument était elliptique, aussi bien que les angles et le canal parallèle au canal. Le souterrain se trouve exactement à l'aplomb du parement extérieur de l'amphithéâtre et suit son pourtour dans cette

partie. Le puits des Dames de Saint-Joseph, qui passe au travers, m'a empêché de pénétrer plus loin. Un mur moderne s'est opposé à mes recherches dans l'autre partie vers le midi, mais j'en ai suffisamment connu pour juger par sa direction que le monument était elliptique, et j'ai déterminé d'une manière sûre son étendue, par le moyen du souterrain qui passe par le second centre, et qui traverse les deux jardins de la Charité parallèlement au souterrain.

Cet amphithéâtre était donc ovale, comme tous les autres amphithéâtres connus. L'ovale était plus ou moins allongé, selon l'emplacement ou l'idée de l'architecte. Les lignes ponctuées sur le plan géométrique de celui de Vienne, mettent les curieux à même de s'instruire de ses proportions.

On voit que le grand diamètre de l'arène est partagé en quatre parties égales, qui forment les rayons des deux cercles qui se touchent, et dont les centres sont au point. L'intersection des deux cercles extérieurs décrits du même centre, détermine les points d'où doivent être décrits les arcs de cercle qui terminent les ovales tant intérieurs qu'extérieurs avec les rayons.

Le grand diamètre de tout ce monument avait quatre-vingts toises ou 480 pieds ; sa hauteur était d'environ quatorze à quinze toises. On peut juger par ces dimensions de la supériorité de l'amphithéâtre de Vienne sur celui de Nîmes qui n'a que soixante-trois toises quatre pieds et quelques pouces de hauteur. Juste Lipse, en parlant des amphithéâtres, d'après Eusèbe, atteste que ce monument l'emportait autant sur celui de Nîmes en grandeur et en beauté, que la ville de Vienne l'emportait sur celle de Nîmes *(noti Eusebe hoc nominis et celebris,* dit-il où il parle de cet amphithéâtre, *non per Galliam*

*solum sed per...... et credunt multi eximium etiam olim, hoc opus fuisse : non ego qui scio majora multa et operosa, magis habuisse Lugdunum et Viennam et nobiles illas Galliæ urbes, præ quibus, quid nemensas).* Ce qui se trouve confirmé par ma découverte : son emplacement était dans la paroisse de Saint-André-le-Haut; il occupait en longueur tout l'espace qui s'étend depuis le fond du jardin des Dames de Saint-Joseph, au pied du rocher qui soutient le fort Pipet, jusqu'au milieu environ du jardin des Dames Célestes, où l'on trouve encore des vestiges sous terre, et en largeur, depuis la porte Saint-Marcel, jusqu'à quelques toises près de la place Jouvenet, ou place Saint-André-le-Haut. On aperçoit encore des massifs dans quelques maisons, à l'entrée de la rue Saint-Marcel, du côté de la place, et au bout du jardin de la Charité, en dehors des murs modernes de la ville.

Les restes les plus conservés de ce monument sont dans le jardin des Dames de Saint-Joseph. Les fouilles qu'elles ont fait faire, en 1787 et en 1788, pour chercher une fontaine, m'ont occasionné la découverte de deux corridors et du canal. Les murs qui portent les voûtes rampantes du *cuneus* où étaient placés les siéges, subsistent presque partout avec les mêmes voûtes. Il restait encore quelques siéges qui ont été enlevés depuis peu ; ils avaient dix-sept pouces de hauteur et vingt-huit pouces de profondeur, de sorte que l'on pouvait aisément passer derrière ceux qui étaient assis, sans les déranger. Leur profondeur était le double de nos siéges ordinaires, et leur hauteur à peu près égale à celle de nos chaises. Ces siéges étaient parfaitement joints et liés par des boulons cachés dans leurs joints, de manière qu'ils ne pouvaient se séparer les uns des autres. Il y avait une feuillure d'un

pouce à chaque pierre, par derrière, pour recevoir la pierre supérieure. Toutes les parties étaient tellement unies, qu'elles semblaient d'une seule pièce. L'ouvrage était parfaitement poli et fait avec une si grande propreté, qu'il pouvait le disputer avec ce que nous avons de mieux en ce genre. Les siéges, ainsi que les pavés des couloirs, étaient en pierres dures de choin de fay, espèce de marbre susceptible du plus beau poli.

Le corridor était éclairé par des larmières à peu près semblables à celles que l'on pratique dans nos caves ordinaires. Il en subsistait encore trois avec une des portes que l'on appelait *vomitoria*. Cette porte était carrée de six pieds et demi. Les larmières ou fenêtres qui éclairaient les corridors, avaient quatre pieds et demi de largeur; elles prenaient jour dans la partie qui séparait le peuple d'avec les chevaliers romains ; leur distance aux portes ou *vomitoria* était d'environ quatorze pieds. On avait été obligé d'éclairer ces corridors ou galeries ainsi, parce qu'on ne pouvait leur donner du jour par derrière à cause du rocher auquel était adossée cette partie de l'amphithéâtre. Dans le pavé de ces galeries, le long des murs, étaient pratiquées des rigoles pour recevoir les eaux que la pluie y faisait entrer par les *vomitoria*, et celles qui filtraient par le rocher ; ces rigoles se déchargeaient dans un canal de quatorze à quinze pouces en carré, et autant de profondeur, qui passait sous le pavé par le milieu du corridor ; il y avait des ouvertures de distance en distance, couvertes d'une pierre carrée qui se plaçait dans une feuillure parfaitement jointe.

J'ai joint au plan la coupe pour mettre en état de mieux juger de la manière dont ce monument avait été construit du côté du rocher contre lequel il se trouvait appuyé. Le reste était,

sans doute, décoré d'un ordre d'architecture, suivant les vestiges que j'ai trouvés dans ces ruines, outre la quantité de colonnes brisées de tout calibre, de différents marbres précieux comme de l'africain, du jaune antique, du cipolin, du blanc veiné, etc., des bases, des chapiteaux, des fragments d'entablements, des statues et autres choses semblables que l'on sort journellement de son sol; les gros matériaux ont été enlevés pour des constructions modernes, tant publiques que particulières de cette ville, puisqu'elles sont toutes faites des restes des bâtiments antiques, sans qu'il y soit entré aucune pierre de taille, depuis les Romains, jusqu'à la construction du quai de la Gère et du Rhône.

On ne peut douter que cet amphithéâtre n'ait été magnifiquement décoré, d'après la grande quantité de marbre qui est sortie de son sol pendant plusieurs siècles. Des marbriers de Lyon, de père en fils, employaient des marbres antiques dans les églises et autres bâtiments, jusque dans la Bourgogne. Nous voyons encore tous les jours des maçons vendre ceux qu'ils tirent des fondations dans les différents quartiers de la ville.

Le grand diamètre de cet édifice se dirige au levant; le niveau de l'arène était environ huit à dix pieds plus bas que le sol actuel de la place du Cirque. Le terrain où était cet édifice était retenu par des murs de terrasse, depuis la Charité, au nombre de cinq, jusqu'à peu près au quart de l'arène; au travers de ces terrasses passait le grand égoût.

Les canaux ou égoûts étaient faits pour assainir le sol de l'amphithéâtre; ils se déchargeaient d'un côté dans l'égoût de Saint-Marcel, et dans les différents égoûts opposés qui menaient à la rivière de Gère, derrière la maison curiale de Saint-Martin, près du pont, où l'on peut encore

voir l'ouverture de quelques-uns de ces égoûts.

Les eaux étaient amenées à l'amphithéâtre pour y faire naumachie par le grand aqueduc qui passe sous la chapelle Saint-Michel, à côté et au midi de l'église de Saint-André-le-Haut, et se dirige vers l'amphithéâtre dans la direction de la ligne ponctuée; vis-à-vis se trouvent d'autres canaux. pour faire entrer l'eau provenant des aqueducs d'Eyzin et autres qui passaient par Saint-Marcel, et ensuite par Beaumur, etc.

Telles sont les recherches que j'ai faites sur l'amphithéâtre de Vienne; il n'y avait point de cirque dans cette ville, et mal à propos on appelle place du Cirque celle qui occupe une partie de l'arène de l'amphithéâtre. Cette erreur de dénomination est commune à plusieurs villes; par exemple, à Orange où il n'y avait qu'un théâtre, on appelle place du Cirque celle qui se trouve au devant du reste de cet édifice.

Outre les jeux naumachiques que l'on pouvait donner dans l'amphithéâtre, on prétend qu'il y avait encore à Vienne un lieu uniquement destiné aux naumachies dans le lieu de Romestang. Il y subsiste deux murs qui firent terrasse faisant un angle obtus à leur jonction; des canaux qui se déchargeaient joints à la dénomination de Romestang, dérivé du latin *Romanorum stagnum,* rendent vraisemblable la tradition constante qu'il y avait une naumachie dans cet endroit, mais les fouilles seraient trop considérables et trop dispendieuses pour acquérir quelque certitude sur cet objet.

## III

### THÉATRE ANTIQUE DE VIENNE

#### MONUMENT ROMAIN

CE théâtre est situé au lieu de Beaumur, ainsi appelé à cause des beaux restes de ce monument; il est au pied du mont Crappum ou Saint-Just, contre un rocher presque perpendiculaire, ce qui, sans doute, contribuait à l'effet de la voix dans la déclamation; il est élevé de plus de six toises au-dessus du sol de l'amphithéâtre qui en est voisin.

Les terres qui tombent continuellement dudit rocher ont si fort enterré le derrière de ce qui reste, qu'on ne pourrait le découvrir sans des frais considérables; il y a plus de trente ans qu'en faisant des fouilles au-devant du mur circulaire, pour découvrir une source d'eau, on ne trouvait que des pierres de taille antiques, en forme de pavés.

Le diamètre était de plus de cinquante-six toises; on ne peut déterminer au juste la grandeur de l'orchestre qu'en faisant des fouilles considérables et dispendieuses; les lignes ponc-

tuées font voir à peu près l'étendue du *cuneus* et de tout le monument.

Le mur qui borde le chemin de Beaumur est traversé dans son milieu par une voûte servant d'égout pour emmener les eaux qui tombaient dans l'orchestre, en temps de pluie, et celles qui pouvaient filtrer du rocher.

Un autre mur, parallèle au premier, et passant par le chemin de Beaumur, mais actuellement détruit, terminait le derrière de la scène ; entre ces deux murs était un passage pour faire disparaître les acteurs.

Le mur servait aux bâtiments latéraux destinés pour loger les gens qui venaient de loin au spectacle, pour cela appelé Hospitalia. Le mur traversant le chemin de Ferrouillet (ce chemin passe en partie sur le sol de ce théâtre), et entrant dans la vigne voisine, terminait le *cuneus* et séparait les siéges d'avec les bâtiments latéraux. Les murs qui se dirigent vers le centre de l'orchestre, portaient les siéges des chevaliers romains et renfermaient les escaliers qui montaient aux siéges. Il y a apparence que la *précinction*, qui séparait les chevaliers d'avec le peuple, se terminait à l'aplomb du mur formant la galerie qui régnait dans le pourtour extérieur de ce mur, comme dans l'amphithéâtre. On sait que la place des sénateurs au théâtre était dans l'orchestre, et que les chevaliers étaient placés immédiatement après sur des siéges qui y touchaient.

On présume que les débris de ce théâtre ont servi à la construction de l'église de Saint-Pierre, au Champ-de-Mars, par la ferveur des premiers chrétiens, et non par les débris du château de Saint-Just, comme ont voulu le dire quelques historiens qui ont pris ce théâtre pour un château. Il y régnait un double rang de colonnes dans tout son pourtour, posées les unes à

l'aplomb des autres, au nombre de quatre-vingt; sans compter les deux qui soutenaient l'arc du chœur, de l'ordre corinthien, de vingt-deux pieds de proportion, bases et chapiteaux en marbre blanc. Ces deux colonnes étaient de cipolin, ainsi qu'une partie des autres, entremêlé de noir antique. On a substitué à ces colonnes des décorations en plâtre, lorsqu'on a réparé cette église, lors de la réunion du chapitre de Saint-Chef de Saint-André-le-Bas à Saint-Pierre, en 1700. Le célèbre Soufflot m'avait chargé de les acheter, dans le cas où la destination de cette église fût changée ou qu'on voulût la réparer, comme semblait l'exiger son mauvais état; il les avait destinées à la décoration d'une galerie pour le Roi; mais la mort l'a surpris au moment où j'aurais pu seconder ses projets.

Le Lièvre dit que l'église de Saint-Pierre a été bâtie des débris du château de Saint-Just; il est plus vraisemblable que c'est des débris du théâtre et de ceux du château-fort, et que les premiers chrétiens s'étaient engagés, avec le gouvernement d'alors, de détruire les monuments profanes, et à employer les matériaux à des monuments sacrés.

---

## IV

### AQUEDUCS QUI AMENAIENT L'EAU A VIENNE DU TEMPS DES ROMAINS

TROIS aqueducs presque parallèles et élevés en amphithéâtre, les uns au-dessus des autres, suivent la rive gauche de la rivière de Gère, jusqu'au clos des dames de Saint-André-le-Haut, où chacun prend une direction particulière. Le premier, qui est le plus bas, se dirige vers les Capucins, le second vers le collége, et le troisième vers la place Jouvenet ou place Saint-André-le-Haut, dans la partie la plus élevée de la ville actuelle; ce dernier est au moins une fois plus large que les autres; il est à présumer qu'on ne s'en servait que lorsqu'on voulait faire naumachie dans l'amphithéâtre, ou qu'on avait besoin d'une grande quantité d'eau qu'il pouvait distribuer dans tous les quartiers de la ville; on y élevait l'eau par le moyen d'une écluse qui était au bas de Malissole, dans le même endroit où se trouve une écluse moderne; c'est là que cet aqueduc prenait naissance. Celui



du milieu, qui se dirige vers le collége, prenait l'eau un peu plus loin et vis-à-vis de Malissole, du côté oriental de la rivière de Suze. Le plus bas des trois aqueducs traversait la Suze à son confluent vers la Gère, et allait recevoir les eaux près de Gemens, à une lieue et demie environ à l'orient de la ville.

Un quatrième aqueduc amenait l'eau dans le quartier de Romestang et dans la plaine de l'Aiguille; il prenait naissance au bas du vieux château de Pipet, et recevait les eaux qui aujourd'hui font aller des moulins à Eyzin. Il passait près de l'église, suivait le coteau jusque sous la maison du domaine Papet, se dirigeait par la plaine Plantier, traversait la rivière de Suze au-dessus de la Salignat, suivait le bas de la paroisse de Jardin, entrait dans la gorge de Saint-Marcel, passait sous le chemin de Beaumur au-dessus de Romestang et se rendait dans la plaine de l'Aiguille.

Un cinquième aqueduc suit le précédent dans une direction à peu près parallèle; il prenait l'eau au-dessus de Jardin et la conduisait dans la même plaine.

Il y a un sixième aqueduc qui portait l'eau au mont Quirinal ou Sainte-Blandine, où était la citadelle; il ne pouvait prendre les eaux qu'aux sources qui sont au-dessus et à quelque distance de l'ancien rempart, de ce côté-là, dans le domaine des demoiselles Cartatti; il est fort dégradé. On en trouve encore un petit, fait simplement avec du béton romain, qui portait l'eau du même côté. Il y en a un pareil qui suit l'aqueduc d'Eyzin; je présume que ces petits aqueducs étaient un essai, avant la construction des grands aqueducs. On peut voir les dimensions et les différentes grandeurs de ces aqueducs dans la planche. Ils sont construits avec des pierres du pays très-bien parementées; elles

ont trois ou quatre pouces de hauteur et sont posées par liaison à leur parement extérieur, et revêtues d'un ciment rouge intérieur d'environ quatre pouces d'épaisseur, jusqu'à la naissance de la voûte; c'est le même ciment que l'on voit dans l'aqueduc du pont du Gard, dans celui de Lyon, et dans la conserve d'eau antique à Saint-Just chez les Dames de Sainte-Ursule de la même ville. Ils avaient de distance en distance des ouvertures dans leurs voûtes, d'environ trois pieds en carré, elles étaient recouvertes par une pierre de taille qui entrait dans une feuillure, et qui servait, sans doute, à y entrer, pour les visiter, les réparer et donner du jour et de l'air en cas de besoin.

Tous ces aqueducs sont construits dans terre avec un niveau très-bien conservé, d'environ une ligne par toise; l'art a si bien mis à profit la disposition de la nature, qu'il est rare qu'on ait été obligé de les supporter par des arcs. On n'en trouve qu'au passage de quelques petits torrents. Ainsi les eaux arrivaient au sein de la ville de Vienne avec toute leur fraîcheur, et ce qu'il y a de plus admirable, c'est que chaque aqueduc apportait des eaux différentes, ce qui procurait à cette ville des eaux aussi variées qu'abondantes, avantage dont ne jouissait peut-être aucune autre ville à l'exemple de Rome.

On confond souvent les aqueducs avec les égouts; il y a une grande différence entre les uns et les autres, et dans leur construction et dans leur destination; ces derniers ne sont point revêtus de ciment à l'intérieur; ils étaient faits pour recevoir l'eau superflue des bains et des autres usages domestiques, ainsi que les eaux des pluies et de tous les immondices des différents quartiers de la ville. Leur direction est ordinairement vers le Rhône; il y en a cependant

qui se déchargeaient dans la rivière de Gère. Chaque quartier avait les siens ; ils sont de différentes grandeurs, plus ou moins profonds, et en très-grand nombre ; on en découvre tous les jours de nouveaux qui étaient inconnus.

---

# V

## TEMPLE DE MARS ET DE LA VICTOIRE

PARMI la foule de temples et d'autels que Vienne avait élevés au paganisme, se trouve celui de Mars et de la Victoire ; les Gaulois, de concert avec les Allobroges, avaient d'abord bâti ce temple, lors de leur seconde expédition contre les Romains, vers l'an 388 avant Jésus-Christ ; il fut ensuite rebâti et embelli avec magnificence par les Romains, après l'entière conquête des Gaules.

Les vestiges de ce monument se trouvent dans le clos des Dames de Saint-André-le-Haut, au lieu où S. Léonien, abbé de Saint-Pierre, fit construire cette abbaye, vers 510 de Jésus-Christ, sous l'évêque Avit.

Les restes que nous trouvons sont de la plus grande beauté, et paraissent être des meilleurs siècles de Rome. Ce sont des morceaux d'entablements en marbres, restes d'un péristyle dont la sculpture est d'un précieux fini ; des frag-

ments de toute espèce qui annoncent que ce monument était de l'ordre composite. Parmi les vestiges, on voit une inscription qui prouve quelques réparations ou quelques embellissements à ce temple par les édiles ; elle est ainsi conçue :

MARTI.
ECONTESSI.VS
VSERV::· ÆDIL.

Il est d'une tradition constante, appuyée sur les monuments historiques, que ce temple était à l'orient de la ville. S. Adon, dans sa chronique, en fait mention et le place à l'orient de Vienne, au pied du mont Quirinal, dans l'endroit où l'on trouve des vestiges. C'est donc sans aucun fondement que Chorier place ce temple au midi de la ville actuelle et qui se trouvait presque au milieu du temps des Romains, dans le quartier de Romestang. Il a sans doute pris les débris du temple de Castor et de Pollux pour ceux du temple de Mars et de la Victoire.

---

## VI

### TEMPLE DE CASTOR ET DE POLLUX

LA fameuse inscription que l'on voit encore dans la Grand'Rue à Vienne, au ban des cloîtres, prouve l'existence de ce monument, elle est ainsi conçue :

D. D. FLAMINICA. VIENNAE
TEGVLAS. AENEAS. AVRATAS
CVM. CARPVSCVLIS. ET
VESTITVRIS. BASIVM. ET SIGNA
*Castoris et Pollucis cvm equis*
*Et signa Herculis et Mercurii*
D. S. D.

Elle nous apprend qu'une flamine de Vienne a contribué à la magnificence de ce temple, en le décorant avec somptuosité et en le couvrant de tuiles de bronze doré. On prouve qu'il était situé au midi de la ville actuelle et autrefois dans la ville, dans le lieu où est maintenant le cimetière de l'hôpital, où Chorier plaçait le



temple de Mars et de la Victoire. Les colonnes de ce temple étaient de marbre de Lybie et avaient environ 27 à 28 pieds de proportion ; si elles étaient de l'ordre corinthien, comme il est à présumer, on n'y a jamais trouvé ni base, ni chapitre, proportionné à ses colonnes, ce qui, joint à l'inscription, fait croire que ces parties de décorations étaient en métal, et que dans les pillages qui ont été faits par les barbares, elles ont été entièrement enlevées, et ont causé la ruine de ce temple. Sans doute une grande quantité de tronçons de colonnes a été tirée de cet emplacement en tous temps. Un archevêque de Vienne, qui avait une maison de campagne à Condrieu, a fait construire le portail de sa basse-cour de ces colonnes, sans connaître le mérite du marbre, puisque ce marbre est employé comme de simples pierres ordinaires. Cette maison appartient actuellement à un particulier. Les panneaux du maître-autel de la grande église, sont construits de ces mêmes colonnes. De nos jours, lorsqu'on y a placé le cimetière de l'hôpital de Notre-Dame-de-la-Vie, on y a trouvé plusieurs tronçons, dont un morceau a servi pour faire une table pour M. de la Bove, alors intendant de la province, qui a été porté à Paris, et le reste a été envoyé au château de Vallin, pour être employé à la chapelle du château. On y trouva aussi plusieurs colonnes de granit d'environ 16 pieds de proportion, bases et chapiteaux de marbre blanc, alternativement corinthien et composite ; j'en ai acheté deux que l'on voit dans mon cabinet. On vient encore de sortir de la terre plusieurs tronçons de ces colonnes, en faisant faire un jardin auprès de ce cimetière, qu'on a achetés et envoyés à Marseille.

C'est dans le même endroit que, du temps de Chorier, on a trouvé deux inscriptions, dont

e est un vœu pour l'heureux retour de pereur et la prospérité de la ville de Vienne, : les termes sont : *Pro salute Augustorum, editu, et statu civitatis Viennæ.* Le second ;rec, et paraît être un vœu rendu par un ecin aux divinités qu'on adorait dans ce ɔle.





# VII

## PANTHÉON VIENNOIS

### SUIVANT LA LÉGENDE DE SAINT SÉVÈRE ET PAR UNE TRADITION CONSTANTE

LE temple des cent Dieux a été détruit par S. Sévère, et sur les ruines il fit élever une église dédiée à S. Etienne, qui était une des collégiales de cette ville, et en même temps la première paroisse, sous le vocable de St-Sévère. Plusieurs restes nous prouvent l'existence de ce temple sous les Romains : le fond du chœur de cette église est en demi-rotonde formée de six colonnes de deux pieds sept pouces de diamètre, de pierre de choin, fort grossièrement travaillées, sans proportions, ainsi que les bases ; elles sont attiques, couronnées de chapiteaux corinthiens fort courts. Les feuilles sont seulement ébauchées grossièrement, telles que l'on en trouve dans nos plus anciennes églises faites dans le bas-empire. Derrière cette rotonde est un passage parallèle, où se termine cette

église par un mur percé de trois fenêtres, des niches entre deux, ornées de petites colonnes antiques. Chorier fait mention d'un pavé trouvé de son temps derrière cette église, fait de marbre précieux. On voit aussi quelques inscriptions sépulcrales latines et grecques. Sous le cimetière est une espèce de cave dont la voûte est soutenue de quelques colonnes antiques en marbre. Dans l'église des Dominicains voisine de celle-ci, la rue entre deux, lors de sa destruction il y avait plusieurs colonnes antiques de marbre blanc veiné, d'environ dix-huit pieds de proportion, engagées dans les murs et confondues dans la maçonnerie ; elles étaient couronnées de chapiteaux symboliques qui avaient servi à des colonnes, autrefois, au moins de trente pieds de proportion. Ces chapiteaux sont de la forme corinthienne. Le bas de ces chapiteaux est orné de feuilles d'acanthe ; à la place des Zélices est un trépied, à la place de la fleur du tailloir est une tête de jeune homme reposant sur le trépied ; deux serpents entrelacés dans le trépied forment les grandes volutes de leurs queues, et revenant vers le milieu avec leurs têtes rejoindre la tête du jeune homme, qui est sur le trépied, chacun de son côté. Ces chapiteaux ont servi sans doute à quelque temple d'Apollon ou d'Esculape.

On pourrait aussi présumer qu'il y avait un temple de Janus à Vienne, à l'emplacement de Saint-Antoine. Les portes des villes, les chemins lui ont été consacrés ; il était hors de la ville, près de la porte, comme celui de Rome. Les vestiges que l'on avait découverts, lors de la reconstruction du mur qui soutenait l'ancien chemin contre le quai, au nord de Saint-Antoine, ne laissent point à douter qu'il y avait dans cet emplacement un monument de la plus grande importance ; il n'était pas possible de presque

rien sortir, parce que le terrain menaçait de s'écrouler.

Les fragments de bas-reliefs, de statues, d'entablements, d'inscriptions étaient énormes ; ils sont encore entassés dans ce mur ; j'ai retiré une tête en marbre de Janus enfant, trouvée au pied de ce mur.





# VIII

## Les thermes ou bains publics de Vienne

### joints au Gymnase

On connaît la magnificence avec laquelle les anciens, surtout les Romains, décoraient les bains publics. Les édiles, et successivement les empereurs, se livraient à ces sortes de dépenses qui coûtaient des sommes incroyables, pour s'attirer l'affection du peuple.

Vienne, devenue cité romaine, eut ses bains publics ; leur emplacement était l'espace qu'occupe aujourd'hui la maison de charité, la salle de spectacle ou la maison des canaux (ainsi nommée à cause d'une quantité de canaux qui se réunissaient dans cet endroit, les uns pour apporter de l'eau, les autres pour la mener dans les égouts souterrains, et la conduire au Rhône) et toute l'enceinte de l'ancien hôtel-de-ville.

On verra à l'inspection du plan de cette partie les découvertes que j'ai faites à cet égard, lors

de la construction de la salle de spectacle joignant le mur mitoyen de la Charité au couchant.

Chorier (*Antiquités de Vienne*, page 401, livre 4, chapitre 8), parle ainsi de ces bains ou thermes :

« Un de ces bains, dit-il, était de vert anti-
« que ; dans son pourtour régnaient des siéges
« en marbre de Paros ; on y trouva aussi les
« débris d'un entablement du même marbre,
« ornés des sculptures les plus recherchées ; les
« colonnes qui décoraient ce superbe monument
« étaient de différentes couleurs ; deux statues
« en marbre de Paros, un piédestal en marbre
« d'une troisième, furent trouvés auprès. La
« troisième statue était de bronze, on y trouva
« encore les deux pieds attachés au piédestal, où
« était gravé le nom du sculpteur (en grec) ;
« une d'elles représentait un athlète colossal,
« nu, dont la tête bien conservée fut portée à
« Paris, chez M. de la Verrerie, maître des
« requêtes (1). »

A la place du théâtre actuel était une salle de bains ; sa longueur du levant au couchant était de 27 pieds six pouces, sa largeur du nord au midi de 20 pieds trois pouces. Le pavé était en marbre posé par bandes de treize pouces alternativement d'africain et de bèche antique sanguin, le tout environné d'un cadre bleu turquin formant le pourtour de la salle.

Les fondations de ce pavé étaient assises dans toute leur étendue sur un massif de maçonnerie couvert en pierres plates de choin blanc, de l'épaisseur de huit pouces; quelques-unes avaient plus de six pieds en carré ; il y avait une espèce d'égout recouvert de ces pierres, qui suivait tout le pourtour de la salle et se déchargeait

(1) Cette citation de Chorier n'est ni textuelle, ni complète. *(Note de M. Mermet).*

dans les grands égouts ou cloaques souterrains, par de petits conduits.

Les murs de cette salle étaient aussi revêtus entièrement en marbre blanc appliqué dans un mastic rouge, et retenu par des crampons de fer artistement ajustés.

Au mur du levant paraît un arrachement qui semble indiquer qu'il y a eu quelque séparation du levant au couchant; il est plausible de conjecturer que c'était là où se trouvaient placés les bassins des bains. Cette conjecture semble se tourner en preuve par la circonstance suivante, c'est qu'il y a un vide depuis cet arrachement, au milieu du mur du levant, et qui conduit dans celui du midi, tout au long de la salle.

Ce vide est taillé en ressaut dans la pierre de taille qui composait ce mur. et contient environ le tiers du mur; il était rempli de terre grasse qui formait sans doute un cornet pour tenir l'eau des bassins qui étaient contre ce mur, ou pour empêcher que les eaux qui étaient contre ce mur, puissent filtrer au travers.

L'épaisseur de ce mur est de trois pieds dix pouces; l'ouverture qui paraît sur le pavé, au couchant, ne pouvait servir qu'à vider les bains, puisqu'elle aboutit dans les égouts souterrains, qui sont à l'aplomb, au-dessous de cette salle.

Cette salle était ouverte au nord par cinq portiques formant l'entrée à la faveur d'un escalier de cinq marches en choin blanc poli, qui occupait tout l'espace des cinq portiques presque entièrement conservés.

A la naissance des pieds droits des portiques, en face et au niveau de la salle, s'apercevaient des excavations apparemment pour fixer les bases des pilastres dont cette façade était décorée; il y en avait un à chaque pied droit qui faisait le nombre de six, en marbre africain, bases et chapiteaux en marbre blanc, suivant les



vestiges qui se sont trouvés au pied de ces portiques.

La largeur de chaque portique était de trois pieds huit pouces, la hauteur par conséquent devait être environ le double; on peut voir encore des vestiges au-dessous de la scène du théâtre actuel.

Le mur qui terminait la salle au couchant n'était pas si épais que les autres, il servait de mur mitoyen à une autre salle, sur le même alignement, de semblable profondeur, mais moins large, son pavé était composé de choin antique, il y avait une ouverture comme à l'autre salle.

Le massif qui reste me fait présumer que c'étaient les étuves où se trouvaient placés les fourneaux. Ces pièces se terminaient à la terrasse actuelle de la cour, en face de la salle de spectacle.

A la suite, au couchant, existaient encore plusieurs pièces, aussi revêtues en marbre, mais moins grandes, et d'un étage plus bas que les précédentes, en sorte que les bâtiments pouvaient figurer avec le grand mur antique en pierres de taille, que l'on voit au midi de la comédie.

La face de ce mur appuyait un escalier qui conduisait sur l'esplanade de l'amphithéâtre qui était au-dessus; les arrière-corps recevaient les paliers. C'est entre ce mur et ces bâtiments que descendait la rivière de Gère, en forme de cascade, amenée par des canaux, pour donner de l'eau aux bains après en avoir fourni à l'amphithéâtre pour la naumachie.

C'est avec un vif regret que j'ai été obligé de faire démolir les vrais témoins de cette magnificence; cependant, je ne m'y suis déterminé qu'après avoir pris avec soin un dessin pour l'insérer dans ce recueil.

La reconstruction de la Charité de nos jours

avait déjà confirmé la certitude de l'emplacement des bains publics de Vienne, dans cet endroit, d'où sortit de la terre quantité de marbres en placage qui avaient servi de pavés et de revêtissement aux différentes pièces ou appartements destinés à l'usage de ces bains. On en voit encore bien d'autres indices, tels que des tronçons de colonnes de marbre précieux, des fragments de statues, des bas-reliefs d'un travail fini, des tuyaux de plomb, des conduits, des canaux de diverses grandeurs, pour distribuer les eaux dans les différentes pièces après les avoir fait précipiter agréablement en cascades à l'amphithéâtre par des rochers artificiels dont le temps a déposé des parties calcaires provenant des aqueducs qui forment des glaçons ; la nature et l'art produisaient l'effet le plus agréable.

Avant la construction de la salle de spectacle, on voyait des restes suffisants de cascades, surtout derrière le théâtre, contre ledit mur antique, en pierres de taille, au midi ; on jugera mieux à l'inspection du dessin. J'en ai laissé un témoin derrière le théâtre, pour satisfaire les curieux.

Entre la salle des bains et le mur mitoyen de la Charité, au-dessus du théâtre actuel, j'ai découvert une descente d'escalier de cinquante-sept marches existantes et bien conservées, qui communique dans les égouts ou cloaques de la ville ancienne, destinés par les Romains à recevoir les eaux et immondices, après avoir servi aux bains.

Les monuments servant d'entrée à la cour de la comédie actuelle, au couchant, sont dignes de la grandeur romaine ; ils fermaient sous leur empire celle des bains publics : ce sont deux arcades ornées de colonnes et pilastres, de l'ordre corinthien, avec une partie de leurs entablements assez bien conservés.

Ces monuments sont appelés vulgairement l'arc-de-triomphe et porte triomphale, quoiqu'on n'y découvre aucun des attributs ou caractères qui justifient cette dénomination. Les amateurs et gens de l'art trouveront leurs dimensions et proportions sur l'échelle de la planche.

L'arc-de-triomphe, en face des bâtiments de la comédie, se prolongeait du côté du nord ; il y a à la suite la naissance d'un autre arc, qui paraît avoir été celui du milieu et former la principale entrée dans les bains.

Par conséquent il y avait au moins trois arcs; il reste encore quelques vestiges de l'architrave et de la frise dessus cette prolongation. La frise était ornée de rinceaux de vigne très-déliés, ce qu'on n'a jamais vu dans aucune frise antique; la frise opposée au couchant est assez bien conservée et représente neuf différentes plantes. Entre les avant-corps jusqu'à l'aplomb des colonnes, ces plantes sont liées par des émoulements fort bien sculptés. Les avant-corps dans la frise, à l'aplomb des colonnes, représentent des têtes ou masques dans des espèces de niches formées de feuilles d'acanthe. On voit un pilastre, au levant, à côté de cette dite naissance, contre les arrachements, en face de la salle de spectacle, preuve que ce monument faisait partie et était lié avec les bâtiments des bains publics dans l'intérieur de la cour.

La porte triomphale (1) ou porte Gratienne joint le premier arc que je viens de décrire, à l'angle droit; sa direction est par conséquent du levant au couchant et n'est point là avec le premier. (La dénomination de porte Gratienne peut venir de ce que cet empereur avait fait une ordonnance pour réparer les anciens monu-

(1) La porte triomphale était dans la vallée de St-Marcel. *(Note de M. Mermet).*

ments; peut-être celui-ci était du nombre et en a pris son nom, comme il yen a plusieurs exemples). C'est un monument moins ancien que le précédent, mais de même ordre et proportion ; l'arc est beaucoup plus haut, et par conséquent beaucoup plus large. Ce qui est singulier à ce monument, un pilastre arché, corinthien, décorait le tableau du pied droit de l'arc et supporte l'imposte qui supporte un espèce d'entablement.

Quoique les moulures de l'archivolte ne soient pas plus larges que celles du premier arc, elles ne font pas un mauvais effet; c'est cependant un défaut, à cause de la grandeur de l'arc.

Il ne subsiste plus qu'un arc, comme au précédent; mais il paraît comme certain qu'il y en a eu plusieurs à la suite de l'alignement de ce monument, ce que déposent leurs vestiges de même calibre et dessin, outre l'arrachement du côté du couchant, tels que voussoirs, chapiteaux et toutes les parties de l'entablement trouvées lors des fouilles faites pour la construction de l'hôpital et autres édifices sur le même alignement.

Un grand égout ou cloaque qui est environ à vingt-cinq pieds sous terre, dont un des côtés sert de fondation à ce monument et par conséquent suit le même alignement, se déchargeait dans le Rhône, après avoir pris sa naissance dans la maison des canaux. Cet égout sert de cave à presque tous les habitants de la rue des Serruriers, actuellement.

La suite de ces portiques s'étendait presque jusqu'au Rhône ; ils avaient eu leur destination sans doute pour les jeux Gymniques (1) (ces jeux prenaient le nom de Gymniques du mot grec *νυνὸς*, parce que l'on se dépouillait pour les

(1) Voir les pages 174 et 190 du 1er volume de l'*Histoire de Vienne* par M. Mermet aîné.



exercer ; le lieu de cet exercice fut appelé *Gymnase*), établis à Vienne, et qui faisaient partie du Gymnase qui était ordinairement joint aux thermes ou bains publics, parce qu'au sortir de ces exercices violents on se jetait dans les bains.

On ne peut douter que le terrain occupé par l'hôpital, par l'archevêché et Romestang, était l'emplacement du Gymnase viennois. Les preuves s'en tirent des débris précieux d'architecture trouvés dans ce terrain, lors de la reconstruction de l'hôpital et des divers travaux faits à l'archevêché et à Romestang. Les fragments, malheureusement tombés entre les mains d'ouvriers, consistaient en marbre, en bronze, en plomb, et, entr'autres, offraient les vestiges de vingt-deux colonnes de l'ordre corinthien, de vingt-deux pieds de proportion.

Ces colonnes ne pouvaient appartenir qu'à un monument public ; elles étaient de marbre d'Espagne et une partie de marbre de Paros du même calibre, outre les vingt-deux susdites. Elles se sont trouvées renversées sur un magnifique pavé de marbre, couvert de cendre et de charbon ; je n'ai pu sauver et conserver qu'un seul tronçon, il existe dans ma collection, au collége. Le reste, y compris les bases et les chapiteaux, a eu le sort des plus beaux monuments détruits dès qu'ils ont vu le jour.

## IX

## LE TEMPLE D'AUGUSTE

connu sous le nom de

## NOTRE DAME-DE-LA-VIE

*Une des six paroisses qui restent dans cette ville*

---

CET édifice reste dans son entier, quoiqu'il ait bien souffert des dégradations par le temps et par la barbarie des siècles d'ignorance, mais ces dégradations n'en dérobent pas l'ensemble.

C'est un carré long de soixante-un pieds et quelques pouces, sur une largeur de quarante-un pieds et quelques pouces; ainsi, il est un tiers plus long que large. Sa face principale re-

garde l'Orient ; il était anciennement isolé, et il offrait un magnifique péristyle de l'ordre corinthien, à six colonnes de front, et huit de chaque côté, y compris celles des angles ; leur espèce est de trois modules environ ; leur diamètre est de trois pieds ; leur hauteur est de vingt-neuf pieds sept pouces, y compris bases et chapitaux ; leur base est attique ; sa hauteur est d'un pied, neuf pouces, huit lignes, y compris la plinthe ; celle des chapiteaux qui sont formés de deux rangs de feuilles d'acanthe, est de trois pieds, un pouce, six lignes, ce qui excède les deux modules.

Les colonnes de ce temple étaient isolées, excepté celles du derrière ; on a depuis comblé leurs intervalles d'une maçonnerie ; elles sont cannelées du haut en bas de vingt cannelures qui ne sont conservées que dans celles des angles, le fût des autres ayant été dégradé pour les unir dans la maçonnerie.

L'architrave a deux pieds, un pouce, six lignes ; les faces retombent par aplomb, mais sont un peu inclinées, de manière que l'extrémité inférieure s'avance en dehors ; la frise a deux pieds, six lignes, la corniche autant, avec deux pieds, six pouces, six lignes de saillies ; par conséquent tout l'entablement porte six pieds deux pouces, six lignes, ce qui donne un peu plus que le cinquième de la hauteur des colonnes.

La façade est surmontée d'un fronton triangulaire qui s'élève de huit pieds, trois pouces, six lignes, ce qui fait environ le cinquième de sa largeur ; les modillons sont d'équerre avec la rampe du fronton ; dans cet entablement, quoique corinthien, on a supprimé des denticules, sans doute pour le faire paraître plus léger et moins confus ; le soffite du larmier, au lieu

d'être horizontal, s'élève de quinze lignes sur le devant, et par là se présente plus avantageusement à l'œil. On peut juger par toutes ses proportions que c'est un ouvrage des bons siècles de Rome, et très-bien réfléchi.

Ce temple est de la même forme que celui de la Vénus Cridienne; on y montait par un escalier qui régnait en dehors, tout le long des trois faces à jour : les marches se terminaient au pavé de l'intérieur qui était élevé de huit pieds neuf pouces, au dessus du niveau de la place qui l'environnait. Les plinthes des bases des colonnes reposaient sur ce pavé.

La face du couchant n'a jamais été à jour; elle est actuellement masquée par des maisons dans lesquelles il faut pénétrer pour l'examiner, c'est un mur en pierre de taille, de même qualité que tout le reste. Les colonnes n'y paraissent qu'en dedans; elles y sont liées et à moitié engagées dans la construction. Les ornements de ce mur en dehors sont des refends; il est couronné d'un fronton comme le devant; toute la structure est portée sur un stylobate dont le couronnement de deux moulures, d'une platebande, et d'un talon au niveau du pavé, par conséquent de la même hauteur que l'escalier des autres faces.

Dans la corniche de ce même côté, et au retour des deux, à distance égale, jusqu'entre la troisième et quatrième colonne, il paraît de la sculpture. Le reste est brut, ainsi que la frise, et préparé pour en recevoir; ce travail, imparfait et mal exécuté, n'est pas à beaucoup près aussi ancien que le monument. Les rosaces dans les caissons, entre les modillons, annonce un siècle barbare et ignorant; il est à présumer qu'on l'entreprit lorsqu'on voulut convertir cet édifice en église, du temps de Rodolphe II, roi de



Bourgogne, et du bienheureux Burchard, archevêque et premier comte de Vienne, vers l'an 1130.

M. Charvet, historien moderne de l'église de Vienne, est tombé dans quelques méprises sur ce monument. La sculpture dont nous venons de parler, et qu'il n'avait pas aperçue, lui fit croire que l'entrée était anciennement du côté du couchant; il fut facile de le détromper sur cet article, avant sa mort arrivée en janvier 1772. Il avance que les colonnes n'ont que vingt-cinq pieds de proportion, y compris bases et chapiteaux, tandis qu'elles en ont près de trente; il passe sous silence l'entablement comme s'il n'existait plus, il dit seulement que les colonnes supportent le toit.

Le père de Montfaucon fait aussi mention de cet édifice; il le décrit sans exactitude, il en donne un dessin dans lequel il n'est pas reconnaissable, il traite ces belles colonnes de pilastres, et il semble douter que la mauvaise maçonnerie qui comble leurs espaces, soit moderne. Comment se peut-il faire que des auteurs de la nation aient négligé jusqu'à ce point de vérifier un monument aussi facile à observer et si digne de l'être par son antiquité et par ses belles proportions?

Son ordonnance est celle d'un temple, cependant on l'a pris jusqu'à nos jours pour un prétoire romain. Chorier lui donne cette dénomination, M. Charvet la lui conserve. Il est vrai que cette origine peut être justifiée par l'usage où étaient les Romains de rendre quelquefois la justice dans leurs temples, pour que son ministère fût plus auguste et plus solennel. Peut-être aussi vient-elle du voisinage du palais du préteur; en effet, on prétend que le palais où l'on rend aujourd'hui la justice, et auquel

sont jointes les prisons, tout près de Notre-Dame de la Vie, était l'ancien palais du préteur, qui, après la décadence de l'empire romain, devint successivement celui des rois de Bourgogne et des Dauphins. Peut-être enfin n'est-ce qu'une méprise de nos derniers temps. Quoi qu'il en soit, il est hors de doute aujourd'hui que c'était un temple, et il est facile de mettre sous les yeux du public les moyens de découvrir quelle était sa véritable dédicace.

On aperçoit un certain nombre de trous distribués dans la frise, et aussi dans l'architrave; on ne peut pas douter qu'ils n'aient été faits pour soutenir les lettres d'un inscription, et qu'en y appliquant la méthode qui a si bien réussi à M. Séguier pour la Maison carrée de Nîmes, on ne vînt pareillement à bout de découvrir la dédicace du monument de Vienne, dont la disposition des trous et la façade sont de même forme.

Un premier dessin de ces trous, levé en 1772 à l'aide d'une échelle, ayant paru insuffisant, un autre plus parfait fut levé trois ans après, à l'aide d'un échafaud régnant tout le long de la frise. Outre les trous découverts au moyen de l'échelle, il en fut découvert beaucoup d'autres remplis, les uns avec du mastic (ce mastic paraît avoir tout le caractère dumastic antique), les autres avec du mortier ; ils furent débouchés avec attention, et après que l'emplacement de l'inscription eût été dépouillé de toutes parties étrangères, les bords des trous de la première ligne furent garnis de crayon noir, et au moyen d'une bande de papier, aussi longue et aussi large que la frise, et de l'application du doigt sur chaque trou, l'impression est restée sur le papier, et par cette opération tous les trous de la frise se sont trouvés dessinés dans le même

5.

sens et la même proportion où ils sont sur la frise. Cette opération a été répétée avec le même succès sur l'architrave dont les trous sont plus gros et plus nets ; après quoi, étendant le papier entre le jour et l'œil, j'ai dessiné de l'autre côté toutes les marques des trous, pour les présenter à la vue, dans le même sens, et tels qu'ils sont sur la frise.

Ces trous étant destinés à recevoir les crampons des lettres de bronze qu'on y fixait avec du plomb, il s'agit de décider par leur arrangement pour quelles lettres ils ont été préparés.

Ceux de l'architrave paraissent clairement présenter ces mots EΓ DIVAE AVGUSTAE, ainsi qu'on peut s'en convaincre à l'inspection du dessin qui a été tracé. On voit que tout est fort juste pour ET DIVAE ; dans AUGVSTAE, il y a un trou de trop après le premier A, mais il est si fort hors d'œuvre, qu'on peut assurer que c'est une méprise de l'ouvrier. Il en manque un au second V, où, sans doute, le crampon avait aussi manqué; mais ce défaut est de nulle conséquence, comme on le verra bientôt. Le reste est assez clair pour décider le mot ; il paraît impossible d'en ajouter aucun autre ; et l'on reste persuadé que ce titre signifiait Livie femme d'Auguste. Passons maintenant à l'examen des trous de la frise, qui sont bien plus confus.

On voit encore sur la pierre, dans la partie qui est à gauche, en allant du milieu vers l'angle, les empreintes, taillées au ciseau, des lettres OSVG, en beaux caractères d'un pied de hauteur. L'S n'a qu'un seul trou en haut, mais elle est gravée de manière à ne pas laisser d'équivoque. Cette remarque est importante pour justifier ce qui a été dit sur le second V du mot AVGVSTAE. L'auteur de la même découverte s'attacha

d'abord à cette partie, et traçant les lettres en rétrogradant, pour agir avec moins de préoccupation, profitant de celles dont il s'était assuré par l'empreinte, et qui sont désignées dans le dessin par une petite étoile, il trouva AVGVSTO, et continuant dans le même sens, il trouva encore DIVO. D'après cela, il ne fut plus possible de douter que le monument ne fût dédié à Auguste et à Livie, sa femme.

Le mot AVGVSTO finissait, tombant à plomb sur la troisième colonne, en comptant de gauche à droite. L'espace qui est l'intervalle des deux colonnes du milieu, a des trous plus gros, plus rares et bien autrement disposés ; il n'appartient pas à l'inscription, on en parlera dans la suite. Les trous des lettres dans l'autre partie recommencent à l'aplomb de la quatrième colonne, et vont jusqu'au bout de la frise.

La première de ces lettres paraît avoir été un O. Les deux mots dont on voit la séparation finissaient pareillement par un O; on ne peut guère douter qu'il n'y ait eu trois M, deux I, un T, un A ; à la place où ils se trouvent marqués dans le dessin et en essayant toutes les lettres qui peuvent s'y ajouter, on ne rencontre que les adjectifs OPTIMO. MAXIMO. Il y a quelques trous qui n'entrent pas dans la composition de ces mots, mais il n'a pas été possible de les employer à la formation d'aucune autre. L'inscription découverte par M. Séguier en offre un bien plus grand nombre qui ont été jugés faux, et qui ne sont que des effets de la méprise et de la maladresse des ouvriers.

Comme ces titres conviennent d'abord à Jupiter, et qu'ils n'ont été affectés aux empereurs que depuis Trajan, l'auteur reprit l'examen des trous qui avaient donné DIVO. AVGVSTO, pour voir s'il ne s'était point



trompé ; il resta persuadé que non, d'autant mieux que le mot AVGVSTO est marqué en partie sur la pierre, et qu'il ne put jamais y appliquer d'autres mots.

Il résolut alors de consulter M. Séguier, qui s'est fait connaître par une opération toute semblable, et par ses grandes lumières sur toutes les parties de l'antiquité ; mais l'ouvrage n'était pas dans son entier.

Il y avait encore des trous avant DIVO, mais la pierre, écaillée et cassée en partie, ne permet pas de bien prendre leurs dimensions. L'auteur croyait néanmoins pouvoir y ajouter SENATVS. N'ayant aucun vestige à cause de la dégradation de la pierre, il la supposait à la tête, et il traça avec des points S, il ajoutait un point après, et encore un autre après CONS; il fit un dessin bien correct, contenant la position bien exacte de trous, et par dessus, la trace des lettres qu'il y adaptait, ainsi que l'empreinte des autres trous qu'on doit juger faux, d'après son opération. Il y joignait au mémoire sur son procédé, ses conjectures et ses doutes, et envoya le tout à M. Séguier qui voulut bien l'honorer d'une réponse.

« Je vous félicite, Monsieur, de ce que vous
« êtes parvenu à prendre avec certitude l'em-
« placement relatif des trous de l'inscription
« du temple de Vienne, et que, par ce moyen,
« vous avez découvert la véritable destination
« de cet ancien édifice. Il n'y a pas de doute à
« présent que ce monument n'ait été consacré à
« Auguste et à Livie, sa femme. Vous avez
« très-bien remarqué que les mots *Optimo*,
« *Maximo*, qui terminent la première ligne de
« l'inscription ne pouvaient se rapporter à
« Auguste ; qu'ils convenaient à Jupiter, à qui
« les Romains avaient donné les titres de très-

« bon et très-grand ; en effet, ils lui appartien-
« nent, puisqu'il faut suppléer dans l'espace
« vide qui est entre les mots AVGVSTO et
« OPTIMO, ceux-ci ET JOVI. et lire DIVO
« AVGVSTO ET JOVI OPTIMO. MAXIMO.
« Quand même on supposerait que les deux
« mots ET JOVI ne devaient pas remplir tout
« l'espace; cela ne fait pas qu'on ne doive les
« admettre, parce qu'on peut les rapprocher de
« OPTIMO, sans qu'il soit nécessaire de rem-
« plir tout le vide intermédiaire.

« Il ne doit pas paraître étrange que l'on ait
« associé le plus grand des dieux du paganisme
« avec un empereur déifié. On a des exemples
« d'un semblable usage lorsque les habitants
« de Calchis élevèrent, sous l'empereur Tite, le
« Gymnase de cette ville et le fameux édifice
« qui portait le nom de Delphinium ; ils mirent
« l'inscription du premier à Tite et à Hercule,
« et au second à Tite et à Apollon, comme nous
« l'apprend Plutarque dans la vie de Flaminius.
« Le nom de l'empereur qui était vivant, pré-
« cédait ceux d'Hercule et d'Apollon, et ainsi
« dans celui de Vienne, à Auguste et à Jupiter.

« Vous avez remarqué qu'après les quatre
« premières lettres CONS, il y a la marque d'un
« trou que vous avez soupçonné être celle d'un
« point ; mais cela ne saurait être, puisqu'on ne
« s'en est pas servi dans tout le reste de l'ins-
« cription. Vous avez ensuite observé qu'après
« ces quatre lettres, et entre la dernière lettre et
« le D, il y a des traces de quelques autres
« trous, ce qui me fait soupçonner qu'ils pou-
« vaient bien avoir servi pour un E et un N,
« lesquels, en les joignant à la lettre S qui pré-
« cède, formeraient la syllabe SEN, laquelle,
« en la séparant du mot CON, désignerait une
« abréviation ou un sigle, comme disent les

« antiquaires, qu'on expliquerait aisément par
« SENATVS, et alors on pourrait lire facile-
« ment CONSENSV SENATVS, conformé-
« ment à la formule qu'on trouve sur une mé-
« daille d'Auguste déifié que j'ai. On y voit la
« tête d'Auguste avec ces mots : *Divus Augustus*,
« et au revers, le même empereur assis, qui est
« la représentation de la statue d'or que le sénat
« et les chevaliers romains lui dressèrent dans
« sa jeunesse, avec la légende *Consensv Senatvs*
« *et equestris ordinis*. Et de là, je conjecture
« que lorsque Auguste eut été déifié, et que
« Livie fut placée par le sénat au rang des
« dieux, on énonça sur le temple de Vienne,
« que cela avait été fait du consentement du
« sénat. Pour mieux confirmer cette conjecture,
« je vous prie d'examiner attentivement si,
« après la syllabe CON, il y a un peu de vide
« pour distinguer que l'S sert pour le sigle qui
« suivait, et si après cet S, l'espace qui est à
« présent brut et écaillé pouvait recevoir les
« lettres EN pour y lire SEN.

« A l'égard des trous superflus que vous avez
« remarqués dans cette inscription, je ne m'en
« mettrais pas beaucoup en peine. L'impéritie
« et la maladresse des ouvriers qui, dans les
« provinces, posaient aux édifices les lettres de
« métal, leur a fait commettre plusieurs fautes
« grossières que le laps du temps nous a décou-
« vertes et auxquels il suffisait que la suite des
« lettres fût bien apparente et suivie. Tous les
« faux trous étaient comptés pour rien, et on n'en
« faisait aucun cas. Il serait trop long d'entrer
« ici dans les détails qui ont pu les occasionner ;
« je me borne à remarquer qu'après l'O du mot
« DIVO, que suit la lettre A, on y voit claire-
« ment que l'ouvrier y avait fait trois trous
« trop près de cet O, pour y placer son A, qu'il

« fut obligé d'en refaire trois autres un peu « plus loin, et alors un des premiers se trouve « sur l'orbe de l'O, qui semble en avoir trois, « tandis qu'il n'y en a que deux dans toutes les « autres semblables lettres répétées. J'ai marqué « par des points cette bévue; celle de la lettre T « du mot Augusto est encore plus lourde: il « semble, à n'en pouvoir douter, que l'igno- « rant ouvrier a formé des trous pour un T « renversé, et que la personne qui l'en fit aper- « cevoir lui marqua par deux petites traces que « j'ai aperçues dans votre dessin, sur la ren- « verse du T, l'endroit où il devait être. Je ne « vous parle pas des autres méprises, vous les « connaissez; elles ne viennent que du peu « d'attention des ouvriers qui auraient trop « rapproché les lettres qui devaient être un peu « plus éloignées les unes des autres.

« Je ne fais aucun cas des petits trous qui « sont hors de l'alignement des lettres, et je les « regarde comme des défauts de la pierre ou « comme des dégradations postérieures.

« J'oubliais de vous parler de l'S du mot « AVGVSTO qui vous fait quelque peine; si « l'on considère attentivement tout ce qui « paraît, on voit d'abord que l'S qui suit le V « ne put s'y placer, parce qu'elle aurait été trop « près du V et qu'elle aurait enjambé. Cet ou- « vrier ignorant se brouille avec le T qui suit, « il renverse celui-ci et n'attache l'S que par un « seul tenon, s'embarrassant fort peu que l'autre « manquât, parce que ce défaut ne peut être « aperçu.

« L'amour que vous avez pour les beaux « restes de l'antiquité qu'on a découverts par « votre moyen à Vienne, ne vous a pas permis « de différer davantage à rechercher les expé- « dients les plus courts pour en venir à bout.

« Je loue infiniment la résolution que vous
« avez prise de faire dresser un échafaud pour
« voir de près ce qui restait des traces de l'ins-
« cription de ce beau monument; je suis bien
« aise que vous ayez mis à exécution la méthode
« dont je m'étais servi pour celle de notre tem-
« ple de César Caïus et Lucius, petit-fils
« d'Auguste. Elle a un avantage sur toutes les
« autres qu'on peut imaginer, c'est qu'elle
« fournit une grande facilité pour prendre avec
« exactitude et promptitude, l'emplacement de
« tous les trous qui restent aux anciens édifices
« où l'on s'etait servi des lettres de bronze.
« J'en ai découvert depuis peu un autre, à Arles,
« et par ce que je connais déjà, j'ai vu que le
« nom de Constantin est sur ce qui reste de la
« frise de cet édifice.

« Je vous offre la continuation de mes ser-
« vices, si je puis vous être utile à quelque autre
« chose; je serais charmé de vous communi-
« quer tout ce que mes petites connaissances de
« l'antiquité peuvent me suggérer. Vous avez
« bien de la bonté de vouloir déférer à mes
« lumières; je ne doute pas que l'Académie de
« Lyon, à laquelle vous appartenez, n'applau-
« disse à toutes vos recherches, et ne rende
« justice à vos connaissances.

« Je ne me suis point arrêté à vous parler de
« Livie qui, dans cette inscription, porte le titre
« de DIVA AVGVSTA; il y a longtemps que
« M. Schmidt me communiqua la position des
« trous qui ont fait connaître la position de ces
« deux mots, et je lui marquai alors que cela
« seul indiquait un temple dédié à Livie qui,
« sur plusieurs de ses médailles, porte le titre de
« *Diva Augusta*, et qui y est représentée avec
« la tête voilée, pour marque de sa divinité.

« L'histoire nous a aussi transmis tout ce

« qu'Auguste fit pour elle, tous les honneurs
« que Tibère lui décerna, et ce qu'il fit ensuite
« pour abolir le décret de sa consécration que
« Claude, son petit-fils, rétablit. Tous ces faits his-
« toriques méritent d'être examinés pour mieux
« fixer l'époque du temps auquel le monument
« de Vienne fut élevé ; mais enfin, grâce à vos
« recherches, la fausse idée qu'on s'en était
« faite est absolument détruite, et ce n'est à
« présent que le temple d'Auguste et de
« Livie.

« J'ai l'honneur, etc. »

Après avoir reçu cette lettre, j'examinai de nouveau l'endroit où j'avais supposé le sigle de SENATVS CONSVLTO, pour juger si celui de CONSENSV SENATVS, proposé par M. Séguier, s'y placerait avec plus de vraisemblance ; comme la pierre est fort dégradée, et qu'il faut nécessairement recourir à des suppositions, sans se flatter d'avoir rien d'aussi clair que sur le reste de l'inscription des trous, j'essayai, par un système opposé, de faire cadrer les lettres déterminées au nouveau sigle avec les trous existants, et ne les trouvant pas en contradiction, j'y substituai avec plaisir l'idée de M. Séguier à la mienne ; j'ai donc tracé à la tête de la légende le sigle CON. SEN. terminé par un point, ainsi que le dessin le représente.

Il est aisé de voir par la réponse de M. Séguier, qu'on ne lui avait pas encore envoyé la représentation des trous extraordinaires qui se trouvent dans le milieu de l'entablement, puisqu'il ne s'attache qu'à suppléer dans cet espace les mots ET JOVI pour autoriser les épithètes OPTIMO MAXIMO ; mais le nom du dieu ne peut pas y avoir été placé de la même manière que le reste de l'inscription. Les grands trous

que l'on y voit, ont servi à supporter quelque ornement considérable en bronze, ce qui se démontre par leur forme et leur distribution. Il y en a six sur la frise, dont un, désigné dans la planche par un astérisque, fortement avec du plomb; deux sont abaissés sur le couronnement de l'architrave, et deux élevés sur la corniche, au-dessus duquel le sophite du larmier est entaillé, en forme de cintre. Il y a aussi vers le bord de la frise, dans l'enceinte de ces trous, un enfoncement irrégulier, sans doute parce que l'ornement en avait besoin pour être placé avec justesse. Mais quel était cet ornement? En se permettant ici de simples conjectures, on pourrait dire que l'emplacement pourrait convenir plutôt à un aigle qu'à toute autre chose, en supposant que la tête s'élevait jusqu'à la corniche, que les ailes à moitié déployées atteignaient les extrémités du champ circonscrit par les trous, et que le corps était reçu en partie par derrière, au bas côté, dans l'enfoncement qui est sur le milieu de la frise.

On pourrait aussi présumer, avec M. Séguier, que cet ornement portait de quelque façon les mots ET JOVI auxquels conviendraient les épithètes OPTIMO MAXIMO; il n'y a pas assez de fondement, pour établir sur cet objet une opinion bien satisfaisante.

On pourrait peut-être aussi s'étendre sur la flatterie des peuples qui étaient moins circonspects dans les provinces qu'à Rome, à l'égard des empereurs, puisque Auguste, qui n'eut point de temple dans la capitale, en avait dans d'autres lieux, et soupçonner qu'on pouvait attribuer à ce prince qu'on faisait dieu, les titres affectés à Jupiter. Mais il faudrait d'autres exemples pour autoriser ce sentiment, et les recueils de Gruter

et de Gravius n'en fournissent aucun avant le règne de Trajan.

On peut ajouter en finissant, qu'il y a quelques autres trous dans le tympan du fronton, qui portaient pareillement des bas-reliefs en bronze, suivant l'usage reconnu du siècle d'Auguste, mais il n'y reste pas de trous pour fournir matière à explication.

Une congrégation de six prêtres a été établie pour le service de ce temple; ils portaient le titre de *Sextumviri augustales. Aurelia Prima* était femme de L. Vibrius. Eutyches était un des six de cette congrégation. C. Julius Agathopus, un des sextumviri, rendit un vœu à Apollon, sous le nom de Belenus. Un autre a fait faire une montre solaire ou horloge, à ses dépens, dans le Champ-de-Mars; c'est peut-être à l'exemple de celui-ci que Pline en a fait faire une, au Champ-de-Mars à Rome. Pline en fait mention.

## X

### SUR LE CÉNOTAPHE CONNU SOUS LE NOM DE PLAN DE L'AIGUILLE

La structure singulière de ce monument attire les regards des voyageurs, mais personne n'a connu sa destination précise ni son architecture.

Pour le rendre plus intéressant, je donnerai ici la description exacte de sa construction, dans les principes de l'architecture; j'accompagnerai ces détails de plusieurs conjectures qui pourront conduire à connaître à quelle occasion ce monument fut élevé. Ces conjectures auront d'autant plus de consistance, qu'elles se trouveront appuyées par l'usage des Romains et par l'histoire générale.

J'ajouterai aussi son plan géométrique, son élévation, sa coupe et son profil qui, au premier coup d'œil, détromperont des mauvais dessins que quelques voyageurs ont fait de cette pyramide, sans proportion et sans réflexion.

Il semblerait, d'après plusieurs dessins et mémoires partiels qui sont tombés sous mes

yeux, que c'est une masse informe, sans goût et sans art; mais je prouverai le contraire par ma seule description, et des reflexions également simples et naturelles développeront le mérite de ce morceau d'antiquité.

L'espace de ce monument est très petit; il n'a que dix-sept pieds huit pouces en carré, non compris les avant-corps des piédestaux des colonnes angulaires qui ont treize pouces six lignes sans leurs bases qui portent encore quatre pouces six lignes formant en tout l'espace de vingt pieds huit pouces en carré.

Sa hauteur, jusqu'au dessus de l'entablement, est de vingt-deux pieds, et la pyramide, avec son socle, a près de cinquante pieds, ce qui donne en tout soixante et douze pieds d'élévation, quoiqu'il en manque environ douze pieds, à partir des proportions progressives observées dans sa retraite, de sa base à la cime, pour former la pointe ou l'aiguille.

L'épaisseur des murs qui forment le corps de la pyramide, est de deux pieds sept pouces; par conséquent son espace intérieur est de douze pieds six pouces à sa base.

Les colonnes angulaires dont ce monument est flanqué ont vingt-deux pouces environ de diamètre; leur hauteur est de quatorze pieds neuf pouces, y compris bases et chapiteaux, ce qui ne ferait que les sept diamètres et demi ou quinze modules, qui sont les proportions des colonnes entre le dorique et l'ionique.

Ces colonnes sont engagées du quart dans la construction, y font corps et soutiennent tout le monument. Sans doute les proportions corynthiennes auraient été trop faibles pour remplir cet objet; elles vont en diminuant jusqu'au haut, comme presque toutes les colonnes

antiques, et satisfont assez bien la vue dans l'ensemble.

Les bases sont attiques et n'ont jamais été achevées Une des quatre est encore brute, ce qui a fait dire à quelques ignorants que c'était un monument des anciens siècles, et gothique.

Les proportions des chapiteaux sont corinthiennes, quoiqu'ils ne soient pas encore sculptés. On voit aisément qu'ils ont été préparés pour des chapiteaux de cet ordre, ils ne peuvent convenir à aucun autre. Vitruve ne leur donne que deux modules, et ceux-là ont quelque chose de plus, quoique à l'œil ils paraissent trop bas. Sans doute ils paraîtraient plus élevés si la sculpture était faite.

Quatre arcades aux quatre faces laissent voir un plafond très hardi, fait par encorbellement des pierres de l'architrave. Elles paraissent supportées par les quatre clés des arcades, et couvertes des pierres de la frise et de la corniche, par conséquent formées de deux lits de pierres posées par liaison les unes sur les autres. Il y en a une, au milieu de la frise, qui traverse le plafond d'un bout à l'autre.

Les arcades sont en plein cintre, leurs architraves sont préparées pour recevoir des moulures et les clés pour recevoir de la sculpture. Les impostes ont très bonne grace, et sont corinthiens et ont un peu plus d'un module de hauteur, en y comprenant la frise et l'astragale.

La hauteur des arcades est de seize pieds et le diamètre de huit. La largeur des archivoltes et des montants des piédroits, est d'environ le cinquième des diamètres des arcades.

L'entablement est aussi corinthien dans les *Préceptes* de Vitruve; il n' y a point de modulons. Il paraît cependant un petit larmier, quoiqu'il n'y ait point de denticules. Mais on

voit clairement que la moulure carrée qui est à leur place, n'est qu'une pierre d'attente pour les recevoir.

La corniche a dix-huit pouces neuf lignes, avec dix-sept pouces trois lignes de saillie. La frise est lisse et a seize pouces trois lignes. L'architrave a seize pouces six lignes et est à trois faces; il est couronné, comme à l'ordinaire, de l'ordre corinthien. En sorte que tout l'entablement porte quatre pieds deux pouces six lignes, ce qui fait environ le cinquième de la hauteur.

On voit clairement, par toutes ces proportions, que ce monument est corinthien et de bon goût.

A l'aplomb du fût des colonnes, au dessus de l'entablement des avant-corps, paraissent quatre petits socles qui ont été faits pour porter quelques ornements pour amortissement, ce qui peut se montrer aisément par les trous où étaient scellés les boulons de fer, avec du plomb; ils ont deux pieds de hauteur. Derrière ces petits socles on en remarque un grand qui est à l'aplomb du mur de la même hauteur et sert de base à la pyramide qui a près de cinquante pieds de hauteur, y compris ledit socle, comme je l'ai déjà dit, outre ce qui manque.

La pyramide porte précisément sur le vide. Le socle fait contre-poids et soulage le plafond. La pente de la pyramide est si bien combinée, que toute la force pousse au centre des piédestaux des colonnes, de manière que les colonnes servent de boutant, et soutiennent toute la fabrique.

La totalité de cette structure est assise sur un massif de pierres de taille de qualité pareille à celles employées dans le reste de l'ouvrage, et happées en fer, horizontalement, et scellées avec du plomb, tellement que le tout est lié et ne fait qu'un seul corps.



(En 1780 l'auteur a fait parvenir un morceau de ces crampons, à feu M. Soufflot, architecte du roi; cet envoi, appuyé d'un certificat très détaillé, avait pour objet de prouver la durée du fer dans les monuments, et par conséquent de justifier l'emploi qu'a fait de ce métal le célèbre architecte moderne, dans la construction de la fameuse église de Sainte-Geneviève de Paris, dont il est l'auteur).

Tout ce monument n'est composé que de trente-quatre rangs de pierre, dont la pyramide en a vingt, y compris le sol. On n'y a employé ni chaux, ni ciment; les pierres sont si bien jointes, qu'on n'y passerait pas la lame la plus mince entre deux, en sorte que l'on a de la peine à trouver les joints, à bien des endroits. C'est une méthode et une perfection dans la main d'œuvre dans laquelle les modernes n'ont pas approché des Romains.

Il y a dans les bases des pierres si grosses que quelques-unes passent d'une arcade à l'autre et font partie des deux murs et des colonnes, et quelquefois même des piédestaux.

Toutes ces précautions de solidité, la figure du monument, son ordre régulier, la qualité des matériaux qui sont des pierres de choin antique, espèce de marbre susceptible du plus beau poli, ses arcades, toutes ses parties en un mot, annoncent que c'était un monument public qui n'a jamais été fini. Les parements même n'ont été *ragrées* dans aucun endroit, pas même les colonnes, ce qui ferait présumer qu'elles approcheraient mieux de l'ordre corinthien.

L'ensemble du monument est beau, il respire un air de grandeur, il inspire une vénération qui caractérise bien l'antique. Les trous que l'on aperçoit intérieurement et extérieurement ont fait conjecturer à des gens peu versés dans

l'architecture, qu'ils avaient été destinés à attacher des ornements de bronze. Mais en réfléchissant, on voit que ce n'était point là la place des ornements dont l'on décorait les monuments de cette espèce, et que ces trous ont été faits par des barbares, dans des siècles d'ignorance, pour voler le métal qui liait les pierres. Il est aisé de reconnaître les lits des happes, et les coups de ciseaux qui tendaient aux deux crochets pour les arracher, croyant peut-être de trouver quelque chose de mieux. Sans doute, si on avait pu détruire ce monument, ainsi que tant d'autres, il ne subsisterait plus ; sa solidité l'a garanti de tous les efforts. Combien il serait à souhaiter qu'on eût toujours pris les mêmes précautions pour des constructions solides qui auraient transmis tant de chefs-d'œuvre d'architecture.

On a eu différentes opinions sur l'origine et le sujet de ce monument. Les uns ont prétendu que c'était le tombeau de Vénérius, fondateur de Vienne ; les autres disent que c'était la pierre milliaire de la ville, servant de décoration au milieu de son ancienne enceinte ; enfin Chorier, (l. 4, ch. 3, p. 349, 350), dans ses *Antiquités de Vienne*, prétend que c'est le cénotaphe d'Auguste. Mais toutes ces conjectures sont fabuleuses. Toutefois, celle de ce dernier historien se rapproche davantage de la vérité, en ce qu'il a trouvé la vraie qualification de la pyramide, et ne s'est trompé que sur le nom du prince qui en fut l'objet, comme je l'établirai bientôt en y substituant une opinion plus vraisemblable.

A l'égard de la dénomination, l'antiquaire Chorier a donc rencontré juste, parce qu'en effet un cénotaphe n'est autre chose qu'un tombeau vide, ainsi que le prouve la dérivation du mot grec κενος vide et ταφόσ tombeau, cénotaphe, qui signifie tombeau vide, et n'est

ainsi appelé que parce que, dans ces sortes de monuments funèbres, le corps n'y est pas. Aussi est-ce le même nom que l'on donne à la représentation de nos catafalques modernes.

Au reste, soit pour achever de fixer la nature de la pyramide et de sa destination, soit pour la rendre plus intéressante au public, il fallait parfaitement connaître sa construction, même intérieure, et pour cela je résolus de pénétrer dans le centre du monument, au dessus du plafond. Cette opération pouvait se faire sans endommager l'édifice, ni le dégrader.

Je fis part de mon projet à M. l'intendant de la province, en présence de MM. les maire et échevins, au mois d'octobre 1776, et il parut unanimement applaudi.

Cependant, à peine je mettais la main à l'œuvre, que j'éprouvai des contradictions fondées sur de fausses alarmes, et qui décelaient plus d'inquiétude que de science dans ces observations. Ces obstacles suspendaient mon travail qui consistait à faire ôter à coups de ciseaux une des pierres du corps de la pyramide, pour vérifier si elle était creuse, comme je l'avais toujours soupçonné, et dans ce cas, y pénétrer, examiner et décrire sa structure intérieure.

Cité au corps municipal, j'édifiai MM. les magistrats sur le sort du monument, et ayant repris quelque temps après mes recherches, sous la protection de M. l'intendant, je parvins à m'ouvrir le passage désiré. Je ne trouvai rien au dessus du plafond (où était un tas de pierres que la pluie avait pu filtrer par le laps des temps) qu'un espace vide d'environ six pieds en carré, et qui va en se rétrécissant jusqu'en haut, suivant la forme de la pyramide, c'est-à-dire jusqu'au seizième rang de pierres. Le reste est massif jusqu'à la cime; les pierres sont posées

par liaison et sont toutes brutes en dedans.

Après avoir ainsi éclairci mes doutes, il était facile de fermer l'ouverture momentanée que j'avais faite à la pyramide, en y substituant une autre pierre; mais on a préféré, avec raison, y placer une porte en fer, à la faveur de laquelle on conserve le moyen d'introduire les curieux qui voudraient vérifier mes observations.

Enfin, comme par une tradition vulgaire et contraire aux idées que nous donne l'étude de l'antiquité sur la place que les cercueils peuvent occuper dans les monuments, on croyait que celui-ci était dans quelque voûte souterraine qui servait de tombeau, j'ai voulu éclaircir et dissiper ces doutes. C'est pourquoi, j'ai percé et sondé par le milieu, et à l'aplomb du plafond le massif sur lequel toute la structure est établie; j'ai ensuite creusé le terrain qui l'environne et, après avoir examiné cette fondation dans tout son pourtour extérieur et intérieur, autant qu'il m'a été possible, je n'ai trouvé aucun indice qui pût faire présumer qu'il renfermât quelque vide ou souterrain destiné à recevoir un cercueil.

En effet il n'était pas dans la religion des Romains d'exposer ainsi les restes des personnes qu'ils honoraient jusqu'à l'apothéose, à être foulés aux pieds. Et le sarcophage, s'il y en eût eu dans notre monument, aurait eu sa place dans le vide de la pyramide, et aurait reposé sur le plafond, ou bien, selon d'autres exemples, les cendres déposées dans une urne auraient été placées à la cime de la pyramide.

C'est donc bien un vrai cénotaphe; il reste à déterminer en l'honneur de qui il fut érigé. Ce ne peut être à Auguste, parce qu'aucun auteur ne l'annonce, et que d'ailleurs cet empereur avait déjà à Vienne un temple célèbre élevé à sa mémoire, comme je l'ai assez spécieusement



établi dans ma description de Notre-Dame-de-la-Vie, et l'usage des Romains n'était pas de multiplier ces sortes d'honneurs dans le même lieu, pour la même personne.

Après toutes les recherches que je viens de détailler, j'ai eu recours à l'histoire ancienne; je n'y ai remarqué aucun grand personnage qui ait mieux mérité d'être honoré et immortalisé par un monument semblable qu'Alexandre Sévère. En effet, au rapport de Lampride, dans son *Histoire des empereurs*, c'était un prince juste, aimable, aimant et favorisant les arts et les sciences, et dont toutes les occupations tendaient au bonheur de peuples qui, dit-on, l'avaient surnommé Sévère, à cause de sa rigidité dans la discipline militaire. Modèle et protecteur de la vertu, ce prince goûta la morale et ne cessait de rappeler à ses peuples cette maxime fondamentale de toute morale : — Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait. Il fit graver ces belles paroles dans son palais et sur les édifices publics. Sa modération et sa modestie, qui égalaient son mérite et son courage, lui firent refuser tous les vains et fastueux titres dont voulut le décorer le sénat, accoutumé à l'adulation sous les règnes précédents.

Mais toutes les grandes qualités d'Alexandre ne le sauvèrent pas de la plus triste destinée. A la fleur de ses ans et au milieu de ses triomphes, aimé de ses sujets, honoré de ses ennemis, il périt, assassiné par les ordres d'un monstre cruel, dans sa tente, pendant qu'il faisait sa méridienne, dans les environs de Mayence, à Schilengen, en 235 de l'ère chrétienne, à l'âge de vingt-six ans et quelques mois, après avoir régné treize ans complets. L'auteur de son assassinat fut son successeur.

La mort d'Alexandre Sévère causa une douleur universelle, dit Lampride, et après lui Crévier, *Hist. anc.*, à Rome, et dans tout l'empire où la douceur et l'équité de son gouvernement l'avaient rendu infiniment cher; il fut pleuré amèrement, on en fit un Dieu. Enfin ces historiens ajoutent qu'on lui dressa un cénotaphe dans les Gaules, et que son corps, porté dans Rome, y reçut les plus grands honneurs et fut enfermé dans un magnifique tombeau. On lui institua, et à sa mère, un culte et des fêtes qui s'observaient encore du temps où Lampride écrivait.

On ne connait aucun cénotaphe dans les Gaules que celui de Vienne, sauf celui de Drusus, érigé près du Rhin, à Mayence, dont l'histoire fait une mention précise. C'est là une première et forte présomption que ce cénotaphe est celui d'Alexandre Sévère, dont nous parle Lampride. Quoiqu'il ne cite pas la ville, il dit dans la Gaule. Vienne en était la ville principale, la capitale, et une place de guerre des plus considérables de toutes les Gaules. Comme je l'ai déjà fait voir, il n'est pas douteux, il est au contraire très naturel de penser que Vienne voulût avoir l'honneur d'immortaliser un prince aussi généralement regretté qu'Alexandre Sévère.

D'ailleurs comme l'usage des grandes villes était de s'empresser d'imiter Rome, nous pouvons aisément prouver que Vienne, dans cette occasion, s'en fit un devoir empressé. Tout annonce cette imitation, et que c'est à juste titre que Vienne a mérité les qualités de belle et de seconde Rome, comme on l'a déjà vu ailleurs.

Chaque jour de nouvelles découvertes de ses précieux restes nous offrent des preuves de ce que je viens d'avancer. Ensemble de faits, de circonstances et de conjectures, qui forment une espèce de certitude, j'ose dire une vérité qui





m'autorise à conclure que notre monument est le cénotaphe d'Alexandre Sévère, respectable par son antiquité, mais bien plus encore parce que c'est le cénotaphe du premier protecteur des chrétiens. C'est aussi sous son règne, que parut la première église où l'on rendit un culte public à Jésus-Christ.

Quoiqu'il fit profession du paganisme, on assure qu'il avait un penchant secret pour le christianisme, que lui avait inspiré Mammœa, sa mère, née chrétienne.

Les choses changèrent bien de face sous le règne de Maximien, meurtrier et successeur d'Alexandre Sévère, mais tyran aussi haï et détesté que son prédécesseur était chéri.

Maximien, sans doute pour cacher son crime et se concilier les peuples, affecta d'abord du respect pour la mémoire d'Alexandre et feignit même d'approuver les honneurs funèbres qui lui avaient été décernés; mais ce caractère féroce ne pouvant dissimuler longtemps, ne tarda pas à manifester des sentiments contraires, soit en écartant de la cour et de l'armée tous les amis du jeune et vertueux Alexandre, parmi lesquels étaient un grand nombre de chrétiens qui furent violemment persécutés et dont les églises furent abattues. Les guerres civiles et autres révolutions rendirent le règne de Maximien fort orageux. Ce désordre universel fut sans doute une des causes principales qui empêchèrent notre monument d'être terminé et conduit à sa perfection ; d'ailleurs la jalouse tyrannie n'est pas favorable aux arts.

Il paraît ici convenable de rappeler et d'expliquer pourquoi ces sortes de monuments avaient la forme pyramidale.

On sait que la pyramide est le symbole de l'immortalité, comme nous l'apprend son éty-

mologie du mot grec ΠΥΡ qui signifie feu ou flamme. La pyramide se termine aussi en pointe comme les flammes.

Un autre raison et motif de cette construction, est que la forme est plus solide et plus durable que toute autre. Aussi les rois d'Egypte l'ont-ils adoptée pour leurs fameux tombeaux connus sous le nom de Pyramides d'Egypte.

En effet cette figure, en fait de bâtiments, résiste mieux aux injures du temps. Les eaux pluviales s'en écoulent plus facilement et ne peuvent même y séjourner. Les quatre angles sont opposés aux quatre points cardinaux, de façon que les quatre principaux vents ne peuvent pas les frapper à angle droit.

Les grecs ont conservé pour leurs monuments funèbres la figure pyramidale, qu'ils avaient reçue des Egyptiens, comme les Romains l'ont apprise des grecs. Nous l'avons retenue de ces deux nations et conservée dans nos mausolées.

Les Grecs et les Romains ont cherché à perfectionner ces monuments et à les rendre plus agréables à la vue, en leur donnant une construction plus légère et plus hardie. Dans cet objet ils les ont élevés, les uns par le moyen d'un socle, d'autres d'un piédestal, et enfin quelques-uns les ont placés sur un corps entier d'architecture qui leur servait de base. Tel est le cénotaphe de Vienne. Cependant cette nouvelle méthode ne faisait point négliger la solidité, comme le démontre notre monument, où il y a opposés les quatre angles aux quatre points cardinaux, à l'exemple des Pyramides d'Egypte, ce qui vraisemblablement a beaucoup contribué à sa conservation.

Le père Montfaucon fait aussi mention de ce monument dans son histoire intitulée *les Antiquités expliquées d'après Spon*. A l'article des



tombeaux, il donne un dessin dans lequel notre cénotaphe n'est pas reconnaissable. Voici ce qu'il dit :

« Je crois que l'on doit prendre pour un « mausolée la pyramide qui est près de Vienne, « (j'en parle dans mon journal d'Italie), soutenue « par quatre piliers, ornée de quatre colonnes « qui soutiennent une voûte élevée de dix-huit « pieds ; sur la voûte s'élève une pyramide de 25 « à 30 pieds; le tout peut avoir 40 à 50 pieds de « hauteur. »

Cette description a sans doute été faite à plaisir, car, il n'y a ni piliers ni voûte au corps d'architecture, soutien de la pyramide, et Montfaucon se trompe de près de 24 pieds pour toute la hauteur; il oublie l'entablement, il fait des arcs surbaissés dans son dessin, ce qu'on n'a jamais vu dans les monuments antiques.

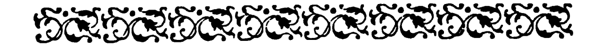
Il est surprenant que Spon et Montfaucon aient si peu ou si négligemment vérifié un si beau morceau d'antiquité, et Spon étant si près, et à Vienne. Mais il y a apparence que cet auteur n'a jamais bien connu ou examiné que de loin et sans attention nos monuments, ou qu'il a parlé ou écrit lorsqu'il n'était plus dans le pays.

Je terminerai ces observations et ce mémoire par une réflexion sur l'objet et l'utilité principale de ces sortes d'ouvrages où les hommes ont cherché à se soustraire à l'oubli du tombeau, et à perpétuer le souvenir des personnes illustres, ainsi que des grands événements.

Les monuments rappellent à la postérité les exploits des héros, les bienfaits et les vertus des princes. Qui mieux qu'Alexandre Sévère méritait un pareil monument? Depuis plus de 1542 ans que celui de Vienne subsiste, il nous retrace l'idée consolante de cet empereur, constamment juste et bienfaisant, et qui lui-même, durant

un règne trop court, s'occupant d'immortaliser les grands hommes en tout genre, fit rassembler et transporter les statues des grands hommes de l'antiquité sur la place de Néron, avec des inscriptions au bas de chaque statue, pour donner de l'émulation à la vertu, aux sciences et aux arts.



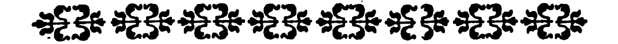


# XI

## SUR LE PALAIS DU PRÉTEUR A VIENNE

Après la conquête des Allobroges par les Romains, Vienne était gouvernée par des prêteurs; on leur bâtit un palais pour demeure, qui est devenu successivement le palais des rois de Bourgogne et des Dauphins du Viennois, et actuellement celui de la justice et la maison d'arrêt.

Il ne reste plus rien de son ancienne splendeur; les massifs énormes sur lesquels est assis ce palais ne laissent pas de doute que c'était un ouvrage des Romains. En 1779, lorsqu'on creusait une cave dans la conciergerie, on trouva une salle d'étuve avec ses fourneaux. Les colonnes, les bases, les chapiteaux en marbre et des fragments d'entablement, etc., que l'on trouva dans la maison Nugues, rue des Clercs, voisine de ce palais, sont sans doute des restes de sa décoration.



# XII

## SUR LE PALAIS DES EMPEREURS

Ce palais, connu sous le nom de grand palais, était situé à l'emplacement des Capucins et du Collége; il était magnifique, suivant les précieux restes que l'on trouva sur cette hauteur, lors de la construction du Collége, car il en subsistait encore quelques vestiges à cette époque. Ce palais a été incendié du temps de saint Mamert. Le feu y prit un jour de Pâques, suivant Chorier. Cet auteur fait mention aussi d'une statue de marbre que l'on trouva dans cet emplacement; elle était de la plus grande beauté et représentait un jeune homme nu, assis sur un tronçon d'arbre, qui se tirait une épine du pied (il était déposé dans le parterre dudit Collége). Un recteur du Collége, de son temps, pour faire sa cour au maréchal d'Effiat, alors surintendant des finances, lui en fit présent. Il la fit porter à Chilli, pour servir d'ornement à sa superbe maison de campagne.





# XIII

## SUR LA PLAINE AU MIDI DE VIENNE

Il ne reste plus rien en fait de monuments romains dans cette plaine, hors de terre, que le cénotaphe d'Alexandre Sévère. Le massif dont Chorier parle, livre IV, chapitre 2, qui portait le colosse de Mars, n'a été détruit que l'an VI de la République française, par le propriétaire qui a acheté le sol, qui est aujourd'hui une vigne, à l'orient du chemin de Provence, entre le rocher et ledit chemin, à environ 530 toises de la ville actuelle.

Un aqueduc qui descendait de Beaumur et se dirigeait vers le Rhône, subsistait aussi, encore du temps de Chorier, jusqu'au grand chemin, près des casernes actuelles. Je conjecture que cet aqueduc portait l'eau à Sainte-Colombe, dessus un pont, près du Champ de Mars actuel, où étaient des massifs qui pouvaient lui avoir servi

d'appui. Vis-à-vis, du côté de Sainte-Colombe, est un autre massif, ou espèce de culée. Derrière cette culée subsiste un aqueduc qui ne pouvait recevoir l'eau que du côté de Vienne, parce qu'il n'y a point d'eau dans ce canton qui pouvait fournir à cet aqueduc.

Peut-être cet aqueduc a donné lieu à une erreur populaire, par une tradition constante qu'il passait une voûte de Vienne à Sainte-Colombe, par dessous le Rhône, du temps des Romains, ce qui est impossible. Cette tradition ne peut venir que de cet aqueduc.

Les vestiges que l'on voit le long du Rhône ne laissent point à douter que cette partie ait été habitée par les Romains. Les pavés précieux en mosaïques, et d'autres en marbre, que l'on trouve entre ces murs, en sont des preuves certaines.

Cette partie a été sans doute ajoutée à la ville du temps que Jules César la gouvernait, ainsi que la plaine de Sainte-Colombe.

Les partages ont été faits à cette époque, à parties égales, après l'entière conquête des Gaules, au peuple romain que Jules César avait amené pour cela. La portion de chacun était environ de sept toises et quelques pouces d'étendue, le long du Rhône; c'est la cause que l'on voit toujours deux murs ensemble qui faisaient la séparation de chaque partie. Les murs mitoyens n'étaient pas en usage alors, chaque propriété était isolée. Les stilicides des maisons tombaient entre deux et conduisaient l'eau au Rhône ou dans les égoûts qui étaient faits pour cela et dont on voit encore des restes. Il y avait aussi un pont sur le Rhône dans cette partie, environ dans le milieu de tout l'espace de ce terrain qui était très vaste.





## XIV

### PAVÉS EN MOSAIQUE

Les mosaïques, d'une origine fort ancienne, sont l'art de peindre par des pierres de rapport fixées avec du ciment; elles représentent des personnages, des animaux, des plantes, des paysages, des compartiments variés à l'infini et tout ce que la peinture au pinceau peut représenter. Il paraît que ce genre de peinture fut transmis par les Perses aux Romains. Ces derniers en composèrent les pavés les plus magnifiques; du temps d'Auguste on commença à en décorer les beaux édifices de Rome. Les colonies de Rome ne tardèrent pas à profiter de cette nouvelle espèce de luxe, et Vienne étant un des principaux établissements romains dans les Gaules, ses édifices furent aussi enrichis de ces sortes de peintures. On va donner ici un description sommaire des pavés

en mosaïque de Vienne, dans l'ordre qu'ils ont été découverts, et les détails en seront distribués sous divers paragraphes.

1° Mosaïque de la plaine de l'Aiguille près du chemin ancien, au mas de Vimaine, près des Gargattes.

Ce fut en 1772 que je fis la découverte d'un pavé en mosaïque, à environ quatre pieds sous terre, dans une vigne de la plaine au midi de Vienne, dans les environs du cénotaphe d'Alexandre Sévère, dont la description forme un des chapitres de cette collection.

Cette mosaïque était un carré de vingt-cinq pieds, composé et orné de différents sujets et compartiments très agréables par leurs variétés et par leur exécution, ainsi qu'on le peut encore voir par le monument même, conservé en partie, dans la salle de l'école de dessin, au Collége, où je l'ai fait transporter avec soin.

Un examen attentif de ce morceau fera facilement juger à tous les regards des connaisseurs et artistes, qu'il ne laissait rien à désirer pour la beauté de l'exécution et la solidité de l'ouvrage.

En suivant le dessin fidèle que j'en ai tracé, on remarque d'abord au midi une partie unie à fond blanc, avec quelques légers feuillages. Les trois autres faces offrent des compartiments alternativement carrés et circulaires dont les goûts sont très variés. Le milieu du pavé est occupé par un tableau, presque entièrement détruit, qui représente une mer sur le bord de laquelle on voit encore un poisson (c'est un turbot) avec des coquillages symétriquement rangés. Les ornements qui accompagnaient les angles des compartiments sont des amphores, des cornes de bœuf, des caducées, des coraux et des coquillages. Tout ce pavé était enveloppé d'une riche et élégante bordure.

A la suite, au nord et au couchant, au même niveau, on aperçoit d'autres pavés en mosaïque, mais moins recherchés et moins curieux.

On pourrait présumer que l'appartement, orné de cette mosaïque décrite, était une salle à manger, nommée par les Latins *triclinium* ou *cenaclum*.

Cette conjecture s'autoriserait par les divers attributs caractéristiques qui enrichissaient le sujet de ce pavé, par la considération que la première face, au midi, étant moins ornée, pouvait être destinée à recevoir la table et les lits qui l'environnaient suivant l'usage ancien.

Au dessous de ce pavé, en fouillant pour l'enlever, et à deux pieds de profondeur, on a trouvé un autre pavé, moins curieux que le supérieur, sans doute, mais qui cependant a son genre de mérite, qui présuppose l'existence d'un édifice antérieur. Voici une idée succinte de cet ancien pavé. C'était un mastic d'environ six pouces d'épaisseur, dans lequel étaient noyés et jetés au hasard une quantité de fragments de marbre antique des plus précieux.

Ce mastic, ainsi parsemé dans sa surface, s'est trouvé susceptible d'un beau poli et qui imite le pouding. Je l'ai fait séparer par tables de diverses grandeurs, pour pouvoir le transporter. Un de ces tables, travaillée avec soin, est aujourd'hui un des ornements du muséum de M. le comte de Vienne en Champagne. (Messieurs les administrateurs du bureau du Collége eurent la satisfaction de faire agréer une de ces tables à Mgr. l'archevêque). On en voit une chez l'auteur.



# XV

## SUR LA GRANDE MOSAIQUE DE STE-COLOMBE-LEZ-VIENNE

L'année suivante, 1773, dans un vignoble de l'église de Vienne, situé sur le territoire du faubourg de Sainte-Colombe-lès-Vienne, au couchant de cette ville, aujourd'hui en Lyonnais, je fis la découverte d'une seconde mosaïque, bien plus intéressante que la première sous tous les rapports. Elle était en effet plus étendue, mieux conservée, plus curieuse par son sujet et par la diversité et la quantité des compartiments qui étaient au nombre de 31. Le reste était occupé par un espace qui représente un sujet historique, ou mythologique en figure, de la grandeur naturelle, qui était le sujet principal de ce magnifique pavé. Les cinq premiers compartiments des 31, étaient au midi, et renfermaient dans leurs cadres cinq bustes représentant les quatre saisons avec leurs attributs : la tête de Méduse occupait celui du milieu, très bien caractérisée. Ces cinq bustes étaient de couleur naturelle et très bien peints. Les autres compartiments étaient alternativement carrés et circulaires ; leurs dessins étaient tous





différents. Les cadres étaient ornés de rubans entrelacés et nuancés de différentes couleurs et très bien dessinés. Les angles de parties circulaires étaient ornés de poissons, des vases et autres ornements de couleur naturelle qui pouvaient remplir des espaces pareils. Les cinq autres compartiments étaient entièrement détruits.

Le sujet où était la partie historique, était renfermé dans un double entrelacs de rubans qui lui servait de cadre.

Enfin le tout était renfermé dans une double bordure, dont la première formait une espèce de tresse et la seconde faisait des rinceaux de feuilles, ornés de fleurs de différentes couleurs, qui faisaient le meilleur effet possible.

Il restait encore quelques vestiges du mur qui renfermait ce pavé, qui était revêtu en marbre.

Le fond du tableau où était la partie historique, représentait le rempart d'une ville, au haut duquel paraît un officier et un jeune homme sonnant de la trompette. Devant ces deux figures, sur le même alignement et même rempart, on aperçoit une tente avec la partie d'une maison particulière, ce qui caractérise le dedans de la ville.

En dehors et au bas du rempart se présente l'ouverture d'un égout, d'où découle de l'eau. Trois femmes effrayées paraissent faire l'objet principal du sujet; elles sont dans la plus grande agitation et dans le désespoir: elles ont laissé tomber un peloton de laine filée au bout d'un bâton, qui se défile. Celle du milieu paraît être la mère, les autres ses filles. La mère a un bracelet au haut du bras droit comme les dames grecques, avec des pendants d'oreilles; leurs cheveux sont ornés d'un diadême de perles. La mère est nue jusqu'au bas du ventre, une espèce

de draperie lui couvre les cuisses et les jambes. Un certain manteau lui voltige derrière le dos et sur les épaules; on aperçoit trois boutonnières dans la partie d'en haut du manteau. Les deux autres n'ont que les bras nus et ont une espèce d'habit, tel que les personnes du sexe le portent aujourd'hui resserré au bas des seins. Celle qui est à la droite a une espèce de grand voile qui est agité sur la tête, et lui couvre les cuisses et les jambes. Un homme nu fait le devant du tableau. Armé d'une lance et d'un bouclier, il reçoit les ordres de l'officier qui est au haut du rempart. Cet homme a aussi les cuisses et les jambes couvertes d'une draperie; derrière lui voltige une espèce de manteau. Tel est le sujet de ce tableau. Je n'ai pas osé me hasarder à des conjectures. Plusieurs curieux ont voulu entreprendre d'en donner l'explication, mais ils n'ont donné aucune satisfaction et n'ont pas été d'accord.

Dans la même vigne il y a un certain nombre de pavés en mosaïque très curieux, outre des pavés en placages de différentes espèces de marbres, en partie détruits, un entre autres qui représente, par ce que j'ai déjà vu, un globe céleste accompagné des sept planètes personnifiées, placées dans sept compartiments à l'entour du globe, et des feuilles de lauriers symétriquement arrangées entre deux, tel qu'on peut le voir en partie dans les planches avec quelques autres de mes découvertes en ce genre, dont une trouvée aux Capucins, une autre aux Bernardines, qui était déjà la cinquième construction, les unes dessus les autres, toujours de mieux en mieux, à mesure que le luxe augmentait; une autre dans une maison canoniale, devant la porte principale de Saint-Pierre, en creusant une cave, etc.



# TABLE

Vienne, imp. Savigné. — 1880.



